



Livret de l'étudiant

Licence 1 Psychologie

Année 2026-27

Table des matières

1. LICENCE MENTION PSYCHOLOGIE	4
CE GUIDE CONTIENT...	4
DEBOUCHES	4
LE S.U.I.O	5
2. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	5
INSCRIPTIONS	5
REORIENTATION	6
TUTORAT, AUDITEUR LIBRE, REGIME SPECIAL, DISPENSE D'ASSIDUITE	6
3. LA FACULTE DE PSYCHOLOGIE	10
ORGANISATION ADMINISTRATIVE	9
BIBLIOTHEQUES & RECHERCHE DOCUMENTAIRE	11
MESSAGERIE & INTRANET	12
4. LES ENSEIGNEMENTS	14
ORGANISATION	14
MAQUETTE PEDAGOGIQUE	15
5. PROGRAMME PEDAGOGIQUE	18
SEMESTRE 1	18
SEMESTRE 2	24
6. VALIDATION, CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	30
CONTROLES CONTINUS, EXAMENS TERMINAUX ET SESSIONS	30
CONDITIONS PARTICULIERES	30
DISPENSE D'ASSIDUITE	31
REGIME SPECIAL	31
ECTS	32
ABSENCE A UN EXAMEN	32
CHARTRE ANTI-PLAGIAT DE NANTES UNIVERSITE	32
MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (M3C)	34
REPORT DES NOTES	34
VALIDATION - CAPITALISATION - COMPENSATION	35
JURY	41
CONSULTATION DES COPIES	39
PROGRESSION	39
DIPLOMES ET RELEVÉS DE NOTES	40
7. LANGUES, CULTURE & INITIATIVE	37
PRATIQUER UNE ACTIVITE CULTURELLE ET ARTISTIQUE A L'UNIVERSITE	37
PRATIQUER LES LANGUES ETRANGERES A L'UNIVERSITE	37

8. INFORMATIONS PRATIQUE	43
CALENDRIER UNIVERSITAIRE : 2025 - 2026	44
COORDONNEES DES SERVICES	45
COORDONNEES DES ENSEIGNANT.E.S DE PSYCHOLOGIE	46
ABREVIATION	47

Licence mention Psychologie

Ce guide contient...

- Un rappel des informations administratives concernant tous les étudiant.e.s de la Licence « Sciences de l'Homme et de la Société », mention psychologie.
- Des informations spécifiques à la première année de psychologie.
- En outre, des informations spécifiques (emplois du temps, constitution des groupes de travail, absence d'enseignant.e.s, dates de contrôles continus, etc.) sont communiquées par mail et/ou par la plateforme pédagogique Madoc. Consultez votre Webmail fréquemment.

Débouchés

Les études du niveau Licence, mention *Psychologie*, sont la première étape pour préparer un cursus complet permettant d'obtenir le titre de psychologue (bac +5). Ce cursus peut déboucher sur une activité dans des domaines professionnels aussi variés que :

- ✓ celui du conseil (ressources humaines, marketing, organisation, etc.),
- ✓ de l'aide et du soutien individuel ou de groupe, de l'enseignement (éducation, orthophonie, etc.),
- ✓ de la formation (évaluation, bilan professionnel, gestion des compétences, etc.),
- ✓ de la communication (publicité, média, Web, etc.),
- ✓ de l'ergonomie (conception de systèmes, intelligence artificielle, etc.),
- ✓ de la recherche (universités, grandes écoles, laboratoires, etc.),
- ✓ et bien d'autres.

Attention !!! Compte tenu des textes en vigueur concernant le statut de psychologue, une licence de Psychologie ainsi qu'un Master de Psychologie sont obligatoires pour obtenir le titre de psychologue à l'issue du master 2 (bac +5).

La licence mention « psychologie » offre donc la possibilité aux étudiant.e.s de poursuivre vers l'un des deux Master proposé à la Faculté de Psychologie de Nantes (Master Mention Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations, ou Master Mention Psychologie, parcours Clinique et Psychopathologie Plurielle, parcours Enfant et Adolescent, parcours Cognitive et Clinique, parcours Clinique et Santé) ainsi que vers d'autres masters nationaux.

L'admission dans les Masters en psychologie passe par un processus de sélection basé sur plusieurs éléments, principalement les notes obtenues en L1, L2 et L3.

Par ailleurs, la réalisation de stages est fortement recommandée en vue d'une initiation aux milieux professionnels en lien avec le domaine de la psychologie et ses débouchés.

Les études de Licence en psychologie permettent aussi des articulations avec d'autres mentions du domaine Sciences Humaines et Sociales, ou encore contribuent à la préparation à l'entrée dans d'autres cursus de formation spécifiques, comme :

- les Masters des Métiers de l'enseignement (ESPE),
- les concours d'entrée des centres et dispositifs de Formation aux Professions Sociales :
 - Educateurs spécialisés (DEES)
 - Moniteurs Educateurs (CAFME)
 - Assistants de Services Sociaux (DEAS)
 - animateurs Sociaux Culturels (DEFA)
- les concours d'entrée des centres de formations aux professions sanitaires (petite enfance) :
 - Infirmiers
 - Educateurs de jeunes enfants (DEEJE)
- les concours de recrutement divers.

Globalement, les filières professionnelles, constituant les principaux secteurs d'emploi des étudiant.e.s de Psychologie, correspondent donc aux secteurs sanitaire et social, scolaire, de l'entreprise et des organisations, de la justice, de la police, de la recherche et de l'enseignement.

Le S.U.I.O

Le S.U.I.O (<http://www.univ-nantes.fr/suio>) tient à la disposition des étudiant.e.s une documentation complète sur les débouchés de la psychologie.

Il propose également des ateliers d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle :

- Projet professionnel
- CV, lettre de motivation
- Recherche de sélection d'entreprises
- Préparation d'entretiens

ainsi qu'un accompagnement individuel sur rendez-vous.

Vidéo de présentation : <https://www.youtube.com/watch?v=sKXgbjVinT0&feature=youtu.be>

Informations administratives

Inscriptions

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

Nombre d'inscriptions :

Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du cycle L est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d'études (L1, 2, 3) ;
- une inscription supplémentaire possible sur l'ensemble du cycle L, sur dérogation accordée par la Présidente de l'Université. La demande est à effectuer sur Intranet, via l'application SURF.
- la Présidente de l'Université garde la possibilité d'octroyer une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.

Annulation d'inscription avec remboursement :

Elle s'effectue via la plate-forme SURF sur votre Intranet **avant le 15 octobre**. Lorsque le remboursement est accordé, vous devez vous rendre à la scolarité Pôle Humanités avec un RIB.

Annulation d'inscription sans remboursement :

- **Au-delà du 15 octobre et jusqu'au 15 décembre**, l'annulation d'inscription s'effectue via la plate-forme SURF sur votre Intranet. Le remboursement des droits universitaires n'est plus possible.

- **Au-delà du 15 décembre**, pour demander l'annulation d'inscription ou l'abandon d'études, envoyer un courrier motivé à :

Présidence de l'Université
Direction de la Formation et de la Vie Étudiante (DFVE)
1 QUAI DE TOURVILLE
BP 13522
44035 NANTES CEDEX

Transfert

Les étudiant.e.s nantais souhaitant intégrer une autre université doivent tout d'abord la contacter pour connaître sa capacité d'accueil, puis contacter le service de la scolarité Pôle Humanités pour retirer le dossier requis.

Réorientation

Une possibilité de réorientation vers une autre filière que la psychologie existe à la fin du premier semestre de la première année ; les étudiant.e.s concerné.e.s doivent contacter l'UFR de leur choix et en faire la demande via leur Intranet, sur l'application SURF, jusqu'au 23 novembre 2026 (sous réserve de modifications de dates, vous rapprocher de la scolarité).

La commission de validation des acquis de la Faculté de Psychologie déterminera les UE qui peuvent faire l'objet d'équivalences et celles qui doivent être rattrapées.

Tutorat, auditeur libre, régime spécial, dispense d'assiduité

Tutorat d'accompagnement

Besoin d'aide méthodologique, envie de tester de nouvelles méthodes de travail, de bénéficier de partage d'expériences, de travailler à plusieurs, d'un coup de pouce pour les révisions et la préparation aux examens ou tout simplement de nouvelles explications détaillées et personnalisées ? Le tutorat a été conçu pour tout cela. Il permet en outre d'échanger de manière informelle sur les cours, les projets de poursuite d'études et sur le fonctionnement de l'université en petit groupe, avec un tuteur ou une tutrice de L3, M1 ou M2.

Les étudiant.e.s et étudiantes de L1 souhaitant bénéficier d'un accompagnement par un tuteur ou une tutrice de L3, M1 ou M2 de psychologie doivent s'inscrire auprès du secrétariat **avant mercredi 23 septembre** inclus, en remplissant le formulaire envoyé par mail après les réunions de rentrée. Ce dispositif propose des séances hebdomadaires d'1h30 en petit groupe ainsi qu'un accompagnement personnalisé permettant de mieux aborder l'entrée à l'université. **Le dispositif est ouvert à tou.te.s les étudiant.te.s de L1, dans la limite des places disponibles. Il sera renouvelé au deuxième semestre.**

Le tutorat d'accompagnement devrait commencer la dernière semaine de septembre ou première d'octobre. Les tuteurs et tutrices contacteront les étudiant.e.s et étudiantes concerné.e.s via la messagerie étudiante pour convenir d'un premier rendez-vous.

Vous avez également la possibilité de rencontrer un référent de proximité pour la réussite étudiante (voir p. 52).

Auditeur libre

Le statut d'auditeur libre nécessite une inscription auprès de la scolarité.

- contacter la scolarité à compter de septembre
- inscriptions à compter d'octobre
- 25 ans minimum,
- ne donne pas la qualité d'étudiant,
- dans la limite des places disponibles.

Régime spécial

Sont concernés les étudiant.e.s ne pouvant valider la formation sur une année car ils sont engagé.e.s dans la vie active, assument des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante, sont chargé.e.s de famille ou engagé.e.s dans plusieurs cursus, présentent une situation de handicap ou sont sportifs de haut niveau.

Ce statut permet de suivre et de valider l'année d'étude en 2 ans avec ou sans dispense d'assiduité. L'année dans laquelle les étudiant.e.s s'inscrivent est divisée en deux blocs. Le 1^{er} bloc correspond aux UE/EC choisies la 1^{ère} année. Le 2^{ème} bloc correspond aux UE/EC restantes de l'année d'étude qui seront suivies la 2^{ème} année.

Le régime spécial est automatique la 2^{ème} année, et l'étudiant(e) qui veut y renoncer la 2^{ème} année doit demander expressément le changement de régime. Si sa demande est acceptée, il/elle réintègre le régime normal, est considéré (e) comme redoublant(e), et conserve uniquement les EC dont la note est supérieure à 10.

Les demandes sont à effectuer à la rentrée, début septembre auprès de la scolarité (après inscription), et **avant le 15 octobre 2026. Une rencontre avec la responsable pédagogique de la L1 Psychologie sera également à solliciter en amont.**

Dispense d'assiduité (DA)

La dispense d'assiduité permet, pour un motif reconnu, de ne pas assister aux TD. Elle doit être justifiée en fonction de la situation de l'étudiant.e (contrat de travail, livret de famille, certificat médical, certificat de scolarité d'une autre formation...). Les cours magistraux sont validés de la même manière que pour les étudiant.e.s assidus, lors des sessions d'examens terminaux. Pour les contrôles continus en revanche, attention, il peut y avoir des aménagements spécifiques au statut DA.

Les étudiant.e.s DA doivent impérativement consulter le syllabus (sur madoc) ainsi que l'espace madoc de chaque matière suivie afin de prendre connaissance de la bibliographie, des contenus de cours éventuellement mis en ligne, des modalités de validation spécifiques. Les contenus de cours ne sont PAS nécessairement fournis par les enseignant.es et sont à récupérer auprès des étudiant.e.s appartenant au même groupe de TD.

Le statut DA n'est en aucun cas un enseignement à distance. Il ne donne droit à aucun aménagement particulier mis à part la présence en cours et les modalités de validation. Les enseignant.e.s ne fournissent PAS de contenus particuliers ou supplémentaires aux personnes DA. Les étudiant.e.s DA sont entièrement autonomes dans l'accès aux contenus.

Les demandes pour le **premier semestre** (étudiant.e.s inscrit.e.s uniquement) sont à effectuer via l'application SURF sur l'Intranet du **1er septembre au 15 octobre 2026**.

Pour le **second semestre**, la demande se fait du **1er au 31 janvier 2027**.

La demande de dispense d'assiduité partielle (uniquement pour certain(e)s UE/EC) n'est pas possible sauf pour les étudiant.e.s sportif de haut niveau et après accord du responsable de formation.

Pour les conditions de validation (régime spécial et DA), vous devez vous reporter au chapitre intitulé « validation, contrôle des connaissances ».

ATTENTION : dans l'attente de la réponse définitive de votre demande de DA, il vous est fortement recommandé d'assister aux cours et de vous présenter aux éventuels contrôles continus (CC). Si votre demande de DA est refusée et que vous ne vous êtes pas présenté aux CC, aucune épreuve de rattrapage ne pourra vous être proposée.

Engagement étudiant

La faculté de psychologie est engagée dans une démarche de reconnaissance et de valorisation de l'engagement étudiant, dans la mesure où celui-ci porte sur >150h durant l'année universitaire. Si vous êtes dans cette situation et souhaitez bénéficier d'un aménagement (changement de groupe de TD par permutation ou dispense d'assiduité), vous devez envoyer par mail une demande motivée (justificatif + lettre explicative) au secrétariat. Cet engagement peut également faire l'objet d'une valorisation dans le cadre de l'EC Ouverture Professionnelle de L3.

Obtention d'une bourse

Des aides sociales peuvent vous être attribuées sous forme de bourse et/ou d'aide au logement, sur critères sociaux. Dans tous les cas, se renseigner auprès du CROUS pour en faire la demande.

Les boursiers doivent être présents à tous les cours et examens (sauf en cas d'accord de dispenses d'assiduité). En cas d'absence, un justificatif doit obligatoirement être fourni au secrétariat pédagogique pour les cours et les contrôles continus et à la scolarité pour les examens finaux.

Le non-respect de l'obligation de présence aux cours et aux examens entraîne le reversement des sommes perçues.

En cas de non progression d'études, une bourse de cycle peut être attribuée sur critères universitaires : assiduité, présence aux examens, ECTS (s'adresser au CROUS). Un maintien de bourse est envisagé pour les cas médicaux ou sociaux (s'adresser au CROUS)

Les boursiers sont exonérés des frais d'inscription et de la CVEC de 90 euros. Si vous avez réglé les frais d'inscription ou effectué un premier versement (parce que vous n'aviez pas reçu votre notification de bourse par exemple), vous pouvez demander le remboursement des sommes versées. **Le remboursement n'est pas automatique** : il est impératif d'en faire la demande auprès de la scolarité LLSHS en présentant votre avis de notification de bourse.

Pour toute information concernant votre situation de boursier (conséquence d'une absence à un examen, etc.), vous devez contacter le service des bourses de la scolarité.

Campus responsable

L'Université de Nantes a co-signé la charte internationale des « *Campus Responsables* » pour souligner son engagement dans le domaine du Développement Durable. Ainsi, elle a établi un planning responsable pour le 21^{ème} siècle (appelé *Agenda 21*).

Nantes Métropole, le CROUS, VéloCampus et diverses associations étudiantes - ainsi que la Faculté de Psychologie - participent activement à un ensemble d'interventions pédagogiques, d'animations et de mise en place de dispositifs et de moyens concrets pour vivre ce lieu d'études de manière responsable : surveiller sa consommation d'eau et d'électricité, participer au tri (poubelles jaunes et bleues, récupérateurs de cartouches, conteneurs à papier), fermer les portes en période de chauffage, participer à la propreté des couloirs et des salles pour diminuer l'utilisation de détergents, imprimer en recto-verso et favoriser les documents électroniques ... ne sont que quelques exemples de ce que *chacun* peut apporter pour rejoindre cette démarche.

Vivre pleinement son campus et travailler de manière responsable, sans se priver de ce qui est essentiel, voilà notre challenge pour l'avenir.

Liens utiles :

Venir à la fac en tram ou en bus sans embouteillage, c'est possible :

<https://www.tan.fr>

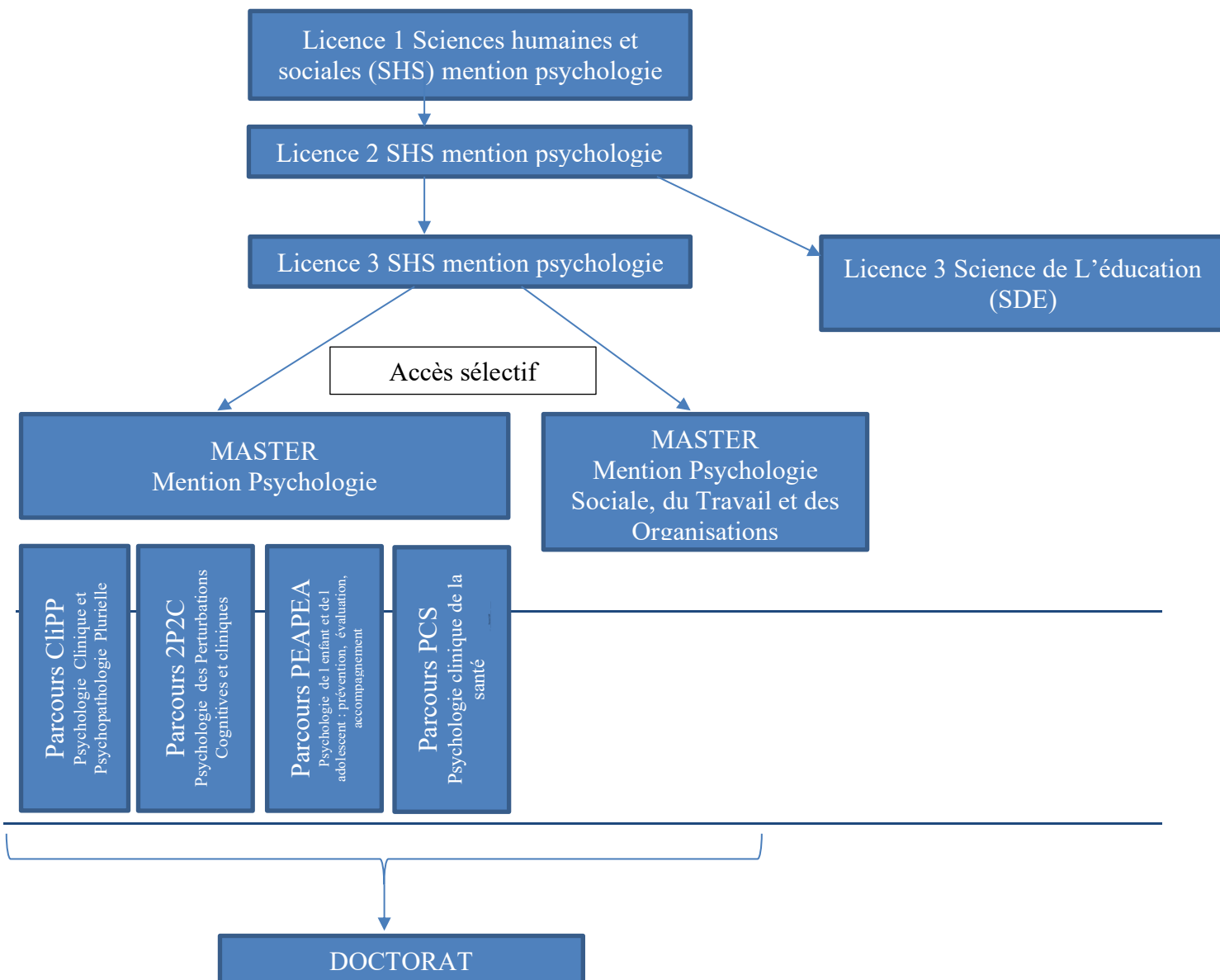
Disposer d'un vélo *VéloCampus* pendant toute l'année universitaire, c'est facile :

<http://velocampus.net>

La Faculté de psychologie

L'offre de formation en psychologie à Nantes Université

La faculté de psychologie de Nantes assure l'intégralité du cursus d'enseignement et de recherche en psychologie de la licence au doctorat. Les masters sont des masters professionnels réalisés en deux ans (M1 et M2) et qui donnent le titre de psychologue et permettent de poursuivre en doctorat.



Organisation administrative de la faculté de psychologie

Adresse de la faculté

Faculté de Psychologie
Chemin de la censive du Tertre
B.P. 81227
44312 NANTES Cedex 3 <http://www.psychologie.univ-nantes.fr/>

Direction de la Faculté

Directrice : Fabienne COLOMBEL
Bureau 151 - 02.53.52.26.17
Directrice adjointe formation : Delphine Rommel
Bureau 136 – 02.52.52.26.35

Secrétaire Générale

Solène MAINTEROT
Bureau 158 - 02.53.52.26.48

Licence 1 de psychologie

Secrétariat L1 :	Magali NIKOLIC Bureau 156 - 02.53.52.26.39 Email : psycho.secretariat-L1@@univ-nantes.fr
Responsabilité pédagogique :	Margaux LE BORGNE Bureau 128 : 02.53.52.26.79 Email : responsable.pedagogique-L1-psycho@univ-nantes.fr
Présidente de jury :	Aïda EJLASSI Bureau 145 : 02.53.52.26.77 Email : president.jury-l1-psycho@univ-nantes.fr

Bibliothèques & recherche documentaire

1- La Bibliothèque Universitaire (B.U.)

La B.U. offre en consultation sur place et en prêt tous les ouvrages et périodiques nécessaires à la Licence en Psychologie. Pour faciliter vos exposés et vos recherches, la BU Lettres - Sciences humaines propose des ateliers sur les bases de données bibliographiques dans les différentes disciplines de Lettres Sciences-Humaines (Europresse, Psycinfo, MLA....), des ateliers pour réaliser votre bibliographie (Zotero) ou pour mettre en place une veille sur votre sujet de recherche (Inoreader, Twitter) ou encore pour la mise en page de votre mémoire. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec un bibliothécaire pour une aide personnalisée sur toute question d'ordre documentaire. Pour plus d'informations, consulter la page Madoc de la BU "l'ABC de la recherche documentaire"

Pour plus de renseignements, écrivez à bu-formationlet@univ-nantes.fr

2- La Bibliothèque Scientifique (B.S.) de Psychologie : 02.53.52.26.19

La BS offre des documents supplémentaires (du lundi après-midi au vendredi midi) consultables pour les L1 et L2. Le prêt d'ouvrages est possible à partir de la L3 seulement. L'inscription est la même pour la BU et la BS, le catalogue informatisé est commun.

La BS vous propose :

- des manuels pédagogiques
- des dictionnaires
- des ouvrages scientifiques en psychologie
- des revues de psychologie (en consultation sur place)
- des tests (en consultation sur place, un catalogue des tests, avec la notice descriptive de chaque test permet de prendre connaissance des tests disponibles).

Pour la Recherche documentaire, la BS met à disposition des lecteurs :

- des postes équipés du catalogue local (BU et Bibliothèques associées),
- des postes équipés pour la recherche documentaire sur les bases de données bibliographiques.

Si vous souhaitez bénéficier d'une formation à la recherche documentaire en psychologie, vous pouvez demander un rendez-vous auprès de la personne responsable de la BS. Elle vous présentera l'ensemble des bases de données bibliographiques utiles ainsi qu'une méthodologie de travail pour la recherche documentaire en psychologie.

Sur le site WEB de la Faculté de psychologie, l'onglet « Bibliothèques » est un lien vers la page de la bibliothèque de psychologie, page sur laquelle vous trouverez différentes informations.

Messagerie & intranet

Site Web de la Faculté de psychologie :

Un site Web regroupant de nombreuses informations (administratives, pédagogiques, recherche) est à la disposition des étudiant.e.s via le lien suivant : <http://www.psychologie.univ-nantes.fr/>

Adresse électronique :

Une adresse e-mail est délivrée à chaque étudiant lors de son inscription administrative. Elle a pour forme : prenom.nom@etu.univ-nantes.fr

Le mot de passe fourni à l'inscription doit être modifié dès la première connexion. **Il doit être changé tous les 6 mois** (un message prévient de l'obligation de modifier ce mot de passe **sinon la boîte mail et l'intranet sont bloqués**).

Cette adresse doit être **consultée très régulièrement**. En effet, certaines informations, notamment pédagogiques, ne sont transmises que par cette voie. Il est donc indispensable de relever régulièrement le courrier correspondant à cette adresse institutionnelle.

Attention :
Les échanges par mail avec les enseignant.e.s ne se font qu'avec les adresses universitaires.

Intranet :

Un accès intranet propose différents webservices (forum, webmail, inscription au sport, madoc, etc.).

Madoc :

MADOC est une plateforme d'enseignement de l'université de Nantes. Elle permet aux enseignant.e.s de déposer des documents pédagogiques et d'envoyer des mails collectifs aux étudiant.e.s. Il est important que les étudiant.e.s se connectent régulièrement sur Madoc afin de bénéficier de ces documents pédagogiques.

Les enseignements

Organisation

La présence aux Cours Magistraux (CM) est demandée.

La présence aux Travaux Dirigés (TD) est **attendue** sauf pour les DA.

Enseignements et travail personnel à l'université :

La licence offre une formation générale et fondamentale. Au cours de cette première année, les deux semestres sont conçus de façon comparable et doivent vous apporter des connaissances de base dans le domaine de la psychologie.

Vous aurez en moyenne 18 heures de cours par semaine, auxquelles s'ajoute un volume au moins équivalent de temps de travail personnel. Le travail à l'université nécessite des lectures en plus des enseignements dispensés : l'enseignement « Méthodologie du Travail Universitaire » au premier semestre de la L1 a pour but de vous familiariser avec ce type de travail, en vous apprenant notamment à utiliser les bibliographies qui sont fournies pour chaque enseignement.

Certains enseignements sont hybridés (distanciel/présentiel ; synchrone/asynchrone etc.) : vous référer à chaque enseignement dans la suite du livret et dans le syllabus sur Madoc de l'UE en question pour en connaître les modalités et les suivre correctement.

Changement de groupe :

Le changement de groupe de TD reste **exceptionnel**. Il peut être accepté pour un impératif par exemple professionnel (justificatif obligatoire) par permutation. Il est **toujours visé par le secrétariat Licence**. Toute demande doit être déposée avant le 21 septembre, 12h. Les changements ne sont pas autorisés au 2ème semestre, sauf cas exceptionnel et justifié.

Évaluation des enseignements :

A l'issue de chaque semestre universitaire, un questionnaire en ligne est proposé aux étudiant.e.s (par le biais de courriels envoyés sur les boîtes mail universitaires) afin qu'ils puissent exprimer et transmettre à l'équipe pédagogique, leurs avis sur les enseignements reçus. Le questionnaire est anonyme et la confidentialité des réponses est assurée. Les résultats sont ensuite synthétisés et restitués aux enseignant.e.s. Il s'agit donc d'un outil visant à favoriser les échanges entre étudiant.e.s et enseignant.e.s afin d'améliorer la qualité de l'enseignement. L'efficacité de ce dispositif repose sur l'importance de vos contributions. Merci donc d'avance pour votre participation !

Maquette pédagogique

Le tableau suivant présente les enseignements par semestre, vous y trouverez l'organisation de la maquette pédagogique contenant 2 semestres, chacun constitué de 3 blocs d'enseignements ou 3 UE : un bloc Disciplinaire (UE : Psychologie disciplinaire), un bloc Complémentaire (UE : Psychologie complémentaire), et un bloc Transversal (UE : Compétences transversales).

Chaque bloc ou UE est constitué de plusieurs EC.

Ce tableau récapitule les informations suivantes :

- les codes des Unités d'Enseignements (UE) et des éléments constitutifs (EC) vous permettant d'accéder aux supports déposés sur MADOC.
- les noms des UE et EC.
- les coefficients par UE et par EC.
- Les ECTS par UE.
- le nombre d'heures de CM et TD par EC

Maquette pédagogique L1 psychologie Parcours classique 2026-2027

Semestre 1

UE	Code UE	Éléments constitutifs (EC)	Code EC	Coef.	Ects	Heures	
						CM	TD
		PSYCHOLOGIE DISCIPLINAIRE 1		18	18		
Psychologie disciplinaire 1	PLGPPC1U01	Psychologie clinique	PLGPPC1E1A	4		12	12
		Psychologie cognitive	PLGPPC1E1B	4		12	12
		Psychologie de développement	PLGPPC1E1C	4		12	12
		Psychologie sociale	PLGPPC1E1D	4		12	12
		Psychobiologie	PLGPPC1E1F	2		10	10
		COMPETENCES TRANSVERSALES 1		3	3		
Compétences transversales 1	PLGPPC1U02	Anglais	PLGPPC1E2A	2			15
		MTU	PLGPPC1E2B	1		4	6
		PSYCHOLOGIE COMPLEMENTAIRE 1		9	9		
Psychologie complémentaire 1	PLGPPC1U03	Psychologie clinique complémentaire	PLGPPC1E3A	2		8	6
		Psychologie cognitive complémentaire	PLGPPC1E3B	2		8	6
		Psychologie de développement complémentaire	PLGPPC1E3C	2		8	6
		Psychologie sociale complémentaire	PLGPPC1E3D	2		8	6
		Introduction Neurosciences	PLGPPC1E3E	1		8	

Semestre 2

UE	Code UE	Éléments constitutifs (EC)	Code EC	Coef.	Ects	Heures	
						CM	TD
		PSYCHOLOGIE DISCIPLINAIRE 2		18	18		
Psychologie disciplinaire 2	PLGPPC2U01	Psychologie clinique	PLGPPC2E1A	4		12	10
		Psychologie cognitive	PLGPPC2E1B	4		12	10
		Psychologie de développement	PLGPPC2E1C	4		12	10
		Psychologie sociale	PLGPPC2E1D	4		12	10
		Psychobiologie	PLGPPC2E1F	2		10	8
		COMPETENCES TRANSVERSALES 2		3	3		
Compétences transversales 2	PLGPPC2U02	Anglais	PLGPPC2E2A	1			15
		Statistiques	PLGPPC2E2B	1			18
		Ouverture professionnelle	PLGPPC2E2C	1			12
		PSYCHOLOGIE COMPLEMENTAIRE 2		9	9		
Psychologie complémentaire 2	PLGPPC2U03	Psychologie clinique complémentaire	PLGPPC2E3A	2		8	6
		Psychologie cognitive complémentaire	PLGPPC2E3B	2		8	6
		Psychologie de développement complémentaire	PLGPPC2E3C	2		8	6
		Psychologie sociale complémentaire	PLGPPC2E3D	2		8	6
		Introduction Neurosciences	PLGPPC2E3E	1		8	

Maquette pédagogique L1 psychologie Parcours accompagné (PA) 2026-2027

Semestre 1

UE	Code UE	Éléments constitutifs (EC)	Code EC	Coef.	Ects	Heures	
						CM	TD
		PSYCHOLOGIE DISCIPLINAIRE 1		18	18		
Psychologie disciplinaire 1	PLGPPC1U01	Psychologie clinique	PLGPPC1E1A	4		12	12
		Psychologie cognitive	PLGPPC1E1B	4		12	12
		Psychologie de développement	PLGPPC1E1C	4		12	12
		Psychologie sociale	PLGPPC1E1D	4		12	12
		Psychobiologie	PLGPPC1E1F	2		10	10
		COMPETENCES TRANSVERSALES 1		3	3		
Compétences transversales 1	PLGPPC1U02	Anglais	PLGPPC1E2A	2			15
		MTU	PLGPPC1E2B	1		4	6
Bloc complémentaire 1		PSYCHOLOGIE COMPLEMENTAIRE 1	PLGPPA1U03	6	9		
		Psychologie clinique complémentaire	PLGPPA1E3A	1,5		8	6
		Psychologie cognitive complémentaire	PLGPPA1E3B	1,5		8	6
		Psychologie de développement complémentaire	PLGPPA1E3C	1,5		8	6
		Psychologie sociale complémentaire	PLGPPA1E3D	1,5		8	6
		Imaginer, penser et partager son projet	ULG1DFUC05	3			18

Semestre 2

UE	Code UE	Éléments constitutifs (EC)	Code EC	Coef.	Ects	Heures	
						CM	TD
		PSYCHOLOGIE DISCIPLINAIRE 2		18	18		
Psychologie disciplinaire 2	PLGPPC2U01	Psychologie clinique	PLGPPC2E1A	4		12	10
		Psychologie cognitive	PLGPPC2E1B	4		12	10
		Psychologie de développement	PLGPPC2E1C	4		12	10
		Psychologie sociale	PLGPPC2E1D	4		12	10
		Psychobiologie	PLGPPC2E1F	2		10	8
		COMPETENCES TRANSVERSALES 2		3	3		
Compétences transversales 2	PLGPPC2U02	Anglais	PLGPPC2E2A	1			15
		Statistiques	PLGPPC2E2B	1			18
		Ouverture professionnelle	PLGPPC2E2C	1			12
Bloc complémentaire 2		PSYCHOLOGIE COMPLEMENTAIRE 2	PLGPPA2U03	6	9		
		Psychologie clinique complémentaire	PLGPPA2E3A	1,5		8	6
		Psychologie cognitive complémentaire	PLGPPA2E3B	1,5		8	6
		Psychologie de développement complémentaire	PLGPPA2E3C	1,5		8	6
		Psychologie sociale complémentaire	PLGPPA2E3D	1,5		8	6
		Se positionner, s'informer et convaincre	ULG2FUC04	3			18

Maquette pédagogique L1 psychologie LAS 1 2026-2027

Semestre 1

UE	Code UE	Éléments constitutifs (EC)	Code EC	Coef.	Ects	Heures	
						CM	TD
		PSYCHOLOGIE DISCIPLINAIRE 1		18	18		
Psychologie disciplinaire 1	PLGPPC1U01	Psychologie clinique	PLGPPC1E1A	4		12	12
		Psychologie cognitive	PLGPPC1E1B	4		12	12
		Psychologie de développement	PLGPPC1E1C	4		12	12
		Psychologie sociale	PLGPPC1E1D	4		12	12
		Psychobiologie	PLGPPC1E1F	2		10	10
		COMPETENCES TRANSVERSALES 1		3	3		
Compétences transversales 1	PLGPPC1U02	Anglais	PLGPPC1E2A	2			15
		MTU	PLGPPC1E2B	1		4	6
		Option santé 1		9	9		
Option santé 1		OS CHIMIE-BIOCHIMIE	M11OS01	4	4	30	
		OS BIOLOGIE CELLULAIRE	M11OS02	2	2		20
		OS PHYSIQUE-BIOPHYSIQUE	M11OS03	1,5	2	15	
		OS ANATOMIE	M11OS04	1,5	1	15	

Semestre 2

UE	Code UE	Éléments constitutifs (EC)	Code EC	Coef.	Ects	Heures	
						CM	TD
		PSYCHOLOGIE DISCIPLINAIRE 2		18	18		
Psychologie disciplinaire 2	PLGPPC2U01	Psychologie clinique	PLGPPC2E1A	4		12	10
		Psychologie cognitive	PLGPPC2E1B	4		12	10
		Psychologie de développement	PLGPPC2E1C	4		12	10
		Psychologie sociale	PLGPPC2E1D	4		12	10
		Psychobiologie	PLGPPC2E1F	2		10	8
		COMPETENCES TRANSVERSALES 2		3	3		
Compétences transversales 2	PLGPPC2U02	Anglais	PLGPPC2E2A	1			15
		Statistiques	PLGPPC2E2B	1			18
		Ouverture professionnelle	PLGPPC2E2C	1			12
		Option santé 1		9	9		
Option santé 1		OS BIOSTATISTIQUES	M12OS01	1	1	10	
		OS HISTOLOGIE-EMBRYOLOGIE	M12OS02	2	2	20	
		OS PHYSIOLOGIE	M12OS03	2	2	20	
		OS MEDICAMENT	M12OS04	2	2	15	
		OS SANTE PUBLIQUE OS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	M12OS04 M12OS05	1 1	1 1	10 5	

Programme pédagogique

Psychologie Disciplinaire 1

PLGPPC1E1A - PSYCHOLOGIE CLINIQUE

Responsables : M. LE BORGNE & D. ROMMEL

Intervenant.e.s : M. LE BORGNE, S. MEILLERAIS, D. ROMMEL

Présentation de l'enseignement

Cet enseignement propose un panorama global et introductif de la psychologie clinique. Nous travaillerons tout d'abord autour d'aspects historiques et épistémologiques, avant de nous centrer sur les spécificités du métier de psychologue clinicien. Nous aborderons les outils et les techniques dont ce dernier dispose en développant, en particulier, l'observation clinique.

Bibliographie

Bouvet, C., & Boudoukha, A.-H. (2021). 22 grandes notions de psychologie clinique et de psychopathologie. Dunod.

Le Borgne, M. & Rommel, D. (2024). Psychologie clinique et psychopathologie (en visuels). De Boeck.

Une bibliographie complémentaire sera communiquée en cours.

PLGPPC1E1B - PSYCHOLOGIE COGNITIVE

Responsable : F. COLOMBEL

Intervenant.e.s : F. COLOMBEL, A.L. GILET, K. PAVIC

Présentation de l'enseignement

Présentation des CM d'introduction de la psychologie cognitive : Introduction à la psychologie cognitive, aspects historiques, épistémologiques, méthodologiques et appliqués.

* Introduction à l'étude de l'attention : présentation des concepts fondamentaux (e.g., attention focalisée et attention divisée) et des principaux modèles théoriques.

Les travaux dirigés permettent une illustration de concepts, phénomènes et processus de la psychologie cognitive en s'appuyant sur des expériences réalisées en TD.

Bibliographie :

Lemaire, P., & Didierjean, A. (2018). Introduction à la psychologie cognitive. De Boeck supérieur.

Maquestiaux, F. (2017). Psychologie de l'attention (2ème édition). De Boeck Université. Nicolas, S. (2016). Histoire de la psychologie (2ème Ed.). Dunod.

PLGPPC1E1C - PSYCHOLOGIE DU DEVELOPPEMENT

Responsable : C. GONTHIER

Présentation de l'enseignement

Cet enseignement propose une introduction générale à la psychologie du développement. Il se centre sur le développement cognitif du raisonnement : comment apprenons-nous à penser ?

Contenu

Cours 1 : repères en psychologie du développement : principaux objets d'étude, grands débats théoriques, méthodologies, évolutions dans la conception de l'enfant.

Cours 2 : le développement cognitif inné : concepts innéistes, compétences cognitives innées, arguments en faveur du caractère inné des différences, limites de l'approche innéiste.

Cours 3 : le développement cognitif acquis : concepts autour de l'apprentissage, effets de la culture sur le développement cognitif, effets du contexte familial sur le développement cognitif.

Cours 4 : les modèles en stades et l'approche constructiviste de Piaget.

Cours 5 : stade piagétien sensori-moteur : développement de la permanence de l'objet, de la théorie de l'esprit.

Cours 6 : stades piagétiens pré-opératoire, opératoire concret et opératoire formel : développement du raisonnement logique, limites de l'approche piagétienne.

Organisation

Six cours magistraux (2h) et six séances de travaux dirigés (2h), intégralement en présentiel.

PLGPPC1E1D - PSYCHOLOGIE SOCIALE

Responsables : A. AMELINE

Présentation de l'enseignement

Cet enseignement propose un panorama global et introductif de la psychologie sociale.

Objectifs pédagogiques :

Introduction aux bases conceptuelles et méthodologiques en psychologie sociale, avec un temps fort autour de la question générique de l'influence sociale.

Contenu :

Après une introduction générale sur la psychologie sociale, son histoire, sa spécificité et ses méthodes, le cours se centrera sur l'articulation entre l'individu et le groupe. Il abordera ensuite les différents aspects de l'influence sociale : normalisation, conformisme, soumission à l'autorité et influence minoritaire.

Les Travaux Dirigés seront des applications des concepts développés en cours. Une attention particulière sera portée sur des exemples et des illustrations renvoyant à la vie quotidienne.

Bibliographie :

Buègue, L., & Desrichard, O. (2013). *Traité de Psychologie sociale*. Bruxelles : De Boeck.

Moscovici, S. (2003). *Psychologie sociale*. Paris : Presses Universitaires de France.

Roussiau, N. (2000). *Psychologie sociale*. Paris : In Press.

Yzerbyt, V. & Klein, O. (2023). *Psychologie sociale*. Bruxelles : De Boeck Supérieur

Une bibliographie complémentaire sera communiquée en cours.

PLGPPC1E1E - PSYCHOBIOLOGIE

Responsable : Y. CHERAUD et A. EJLASSI

Présentation de l'enseignement

Ce cours introductif situe la psychobiologie en tant que discipline fondamentale dans le champ de la psychologie. Le cours magistral est une initiation aux neurosciences. Pour l'étudiant qui s'engage dans des études de psychologie, il s'agit d'appréhender l'homme en tant qu'unité psychobiologique. Dans ce contexte, les bases fondamentales et les grands principes de la biologie seront illustrés.

L'objectif est de comprendre comment notre corps « biologique » influence nos comportements et notre cognition et comment en retour le comportement et la cognition agissent sur les systèmes somatiques. Il permettra à l'étudiant d'appréhender l'importance des relations corps-cerveau afin de comprendre comment nous nous développons, nous apprenons, pourquoi les perturbations cérébrales peuvent être à l'origine de troubles du comportement, d'affections mentales...

Organisation

- 10 h TD (A. Ejlassi) :

Organisation du vivant :

- Cellule, unité de base de la vie
- ADN, chromosomes
- Introduction aux notions de base en génétique
-

- 10 h CM (Y. Chéraud) :

- Introduction générale
- Fonctionnement cérébral et apprentissage
- Voir, Écouter, Sentir ... Et Interpréter

Modalités administratives d'évaluation

- TD : contrôles continus (CC) **sous forme de QCM et/ou rédactionnel.**
- CM : examen terminal, écrit, sur site, sous forme de QCM.

Bibliographie :

Introduction biologique à la Psychologie- G Apicella et al.- Editions Bréal

Biologie pour Psychologues – J Jolly et al.- Dunod -3^{ème} édition 2019

Manuel visuel de biologie pour psychologues- D Boujard- Dunod-3^{ème} édition 2019

Compétences transversales 1

PLGPPA1E2A - ANGLAIS

Responsable : Leslie de BONT

Intervenant.e.s : Timea LONHARDT, Leslie DE BONT, Charles PERTWEE

Présentation de l'enseignement

Ce cours d'anglais pour la psychologie repose sur un travail progressif d'acquisition du vocabulaire spécifique aux grandes sous-disciplines de la psychologie. Il est accompagné d'un renforcement en grammaire et d'un entraînement régulier aux compétences d'expression orale.

Le test de positionnement est obligatoire et devra être passé sur Madoc le 9 ou le 10 septembre. Les étudiants obtenant un résultat sous le seuil se verront orienté vers un tutorat d'anglais, conçu comme un programme de remise à niveau et de préparation aux évaluations de fin de semestre.

Durant le semestre, les étudiant.es seront réparti.es en demi-groupes de TD et alterneront cours en présentiel et modules sur Madoc (une semaine sur deux). Suivant les semaines, les modules en ligne comportent des révisions de grammaire, une découverte du vocabulaire scientifique de la psychologie, un travail de compréhension de documents de vulgarisation de qualité (vidéos, podcasts, articles de vulgarisation, abstracts d'articles de recherche) et des conseils méthodologiques. La durée estimée de travail personnel pour finir un module sur Madoc varie entre 1 heure et 3 heures (en fonction des contenus et du niveau de chacun.e).

Les cours en présentiel permettront de réexpliquer certains points abordés lors des modules en ligne, mais surtout d'approfondir et d'alimenter la réflexion via des exercices interactifs (débats, jeux, discussions etc.) et des ressources complémentaires.

Le contrôle continu comporte deux volets :

- Un test écrit de fin de semestre portant sur les contenus travaillés durant le semestre (modules sur Madoc et cours en présentiel)
- Une note d'oral reposant sur la participation active en classe tout au long du semestre et sur un exposé en petit groupe

Bibliographie :

French course books adapted students in psychology:

Bastounis, Marina et al. (2003), *Psychology in English*, Belin: Paris.

Frangi, Alain et al. (1990), *L'Anglais de la Psychologie en 1000 Mots*, Belin: Paris.

Makeieff, Nathalie et al. (2019), *Studying Psychology in English: A Practical Guide*, Dunod: Paris.

Lyu, Evgueniya (2025), *Anglais pour Psychologues*, de Boeck : Louvain-la-neuve.

Masse, Laurence et al. (2022), *Anglais pour psychologues*, Dunod: Paris.

Other resources:

Podcasts: to stay up to date with current research in psychology, you may 'like' on your apps these research digest podcasts: All in the Mind (2 different podcasts from BBC, UK & ABC, Australia), Speaking of Psychology (American Psychological Association), PsychCrunch (British Psychological Society)

On campus: Service Universitaire des Langues (SUL), 3rd floor of Tertre (multilingual workshops, conversation clubs, e-twinning, certifications, reading room) & online language resources: <https://pratiquerleslangues.univ-nantes.fr/e-learning/ressources-libres-en-langues-anglais>

PLGPPA1E2B - METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE

Responsable : J. JACQUIN-CROZE & C. TOUZE

Intervenant.e.s : A.P Crevecoeur, C. Huchet, D. Rommel, A. Deledalle, C. Maussire., C. Touzé.

Présentation de l'enseignement

Objectif : développer des savoirs et des savoir-faire favorisant l'adaptation à l'université, portant sur 2 volets :

1- Le volet MTU avec :

- Le suivi des enseignements : informations relatives au cursus et à l'université.
- La documentation : découverte d'ouvrages et de revues, des règles bibliographiques utilisées en psychologie, et initiation à la recherche bibliographique.
- Les techniques d'écrit : prise de notes, résumé d'articles scientifiques, normes de rédaction d'un dossier universitaire, etc.

2- Le volet Projet Voltaire qui est une mise à niveau en français.

Compétences développées

Connaître le fonctionnement universitaire (attendus, services, maquette, fonctionnement des examens, les examens, etc.).

Savoir rechercher, localiser et se procurer des documents -ouvrages et revues- au service des apprentissages.

Maîtriser la façon de référencer les auteurs dans les documents universitaires.

Connaître les règles de présentation de tout document universitaire à produire.
Connaître les principes d'une présentation orale.
Savoir rédiger une fiche de lecture.
Maîtriser l'écriture de la langue française.

Organisation : présentiel.

L'ordre des séances est indicatif. Vous trouverez le planning exact de votre groupe sur Madoc.

Séance 1

L'enseignant référent ;- Les objectifs de la MTU; le calendrier des séances MTU ;- Les modalités de validation de la MTU ;- Le livret de l'étudiant ; Syllabus, Madoc, distanciel.

Séance 2/3 ou 4/5

BU pour un demi-groupe

L'autre demi-groupe travaille sur - Les supports écrits en psychologie : formes et fonctions ;- La norme bibliographique de l'APA ;- La prise de notes.

Séances 2/3 ou 4/5

Comparatif de sources d'informations ;- Corrigé des exercices bibliographiques ;- Procédure de la fiche de lecture et du résumé.

Séance 6

Principes d'une présentation orale ;- Consignes de présentation d'un dossier universitaire ;- Comprendre les modalités d'examens ; Projet professionnel.

Modalités pédagogiques

Chaque TD commence par un échange informel ouvert aux questions et informations diverses concernant l'université et la faculté de psychologie en particulier.

Puis, selon les séances, les activités consistent en (1) des exposés interactifs, (2) la découverte et l'exploitation des ressources du milieu et du terrain (BU, BS), puis l'usage des techniques de quescussion et du nuage de mots seront employée sur certains aspects.

Des documents, dont vous devez prendre connaissance, sont sur la plateforme Madoc.

Modalités administratives d'évaluation

Il y a 2 Contrôles Continus (CC) : 1 sur le volet documentaire de la MTU + 1 sur le projet Voltaire.

Bibliographie

<https://apastyle.apa.org/>

<https://ustboniface.libguides.com/citer/apa7>

<https://www.scribbr.fr/category/le-plagiat/>

Piolat, A. (2006). La prise de notes. PUF

Piolat, A. et Vauclair J. (2010). Réussir son 1er cycle en psycho. De Boeck.

Houart, M. & Romainville, M. (2017). Réussir sa première année d'études supérieures. De Boeck

Psychologie Complémentaire 1

PLGPPC1E3A - PSYCHOLOGIE CLINIQUE COMPLEMENTAIRE

Responsables : M. LE BORGNE & D. ROMMEL

Intervenant.e.s : M. LE BORGNE, S. MEILLERAIS, D. ROMMEL

Présentation de l'enseignement

Cet enseignement propose un approfondissement de la psychologie clinique, en complément de l'UE « Disciplinaire Majeure Psychologie 1 - Psychologie Clinique ». Nous présenterons plus en détail la question de l'entretien clinique, du cadre, de la posture et de la déontologie. Nous terminerons le semestre avec une présentation des spécificités de l'entretien clinique en fonction des populations rencontrées.

Bibliographie

Bouvet, C., & Boudoukha, A.-H. (2014). 22 grandes notions de psychologie clinique et de psychopathologie. Dunod.
Le Borgne, M. & Rommel, D. (2024). Psychologie clinique et psychopathologie (en visuels). De Boeck.

Une bibliographie complémentaire sera communiquée en cours.

PLGPPC1E3B - PSYCHOLOGIE COGNITIVE COMPLEMENTAIRE

Responsable : C. EVRARD

Présentation de l'enseignement

Les cours magistraux de l'UE complémentaire constituent une introduction à la neuropsychologie. Au semestre 1, le contenu sera axé sur les grands syndromes neuropsychologiques et sur les objectifs, les principes et les méthodes de la neuropsychologie cognitive.

Bibliographie :

Gil, R. (2018). *Neuropsychologie*. Elsevier Health Sciences.

Seron, X., & Van der Linden, M. (2000). *Traité de neuropsychologie clinique. Tome 1*. Solal.

PLGPPC1E3C - PSYCHOLOGIE DU DEVELOPPEMENT COMPLEMENTAIRE

Responsable : C. GONTHIER

Présentation de l'enseignement

La psychologie du développement complémentaire revient sur les aspects du développement de l'enfant tels que décrits dans les premiers travaux du XX^{ème} siècle qui ont été remis en cause ou précisés par les recherches ultérieures. Nous partirons du point de départ du modèle de Piaget pour montrer de quelle façon les travaux contemporains s'écartent radicalement de sa conception du développement du raisonnement logique chez l'enfant et l'adolescent.

Contenu

Cours 1 : les compétences précoces chez l'enfant : permanence de l'objet, compétences numériques, décentration et compréhension de l'autre, conservation précoce.

Cours 2 : le rôle de l'inhibition dans le développement du raisonnement.

Cours 3 : le rôle des aptitudes cognitives dans le développement du raisonnement : mémoire de travail, vitesse de traitement, métacognition.

Cours 4 : l'importance des stratégies dans le développement du raisonnement ; la conception en vagues développementales du développement cognitif.

Organisation

Quatre cours magistraux (2h), intégralement en présentiel.

PLGPPC1E3D - PSYCHOLOGIE SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Responsable : A. AMELINE

Intervenant.e.s : A. NDOBO, A. AMELINE

Présentation de l'enseignement

Cet enseignement propose un approfondissement de la psychologie sociale, en complément de l'UE « Disciplinaire Majeure Psychologie 1 - Psychologie sociale ». Nous présenterons les thématiques suivantes : la psychologie sociale des groupes, la facilitation et l'inhibition sociale, l'imitation et l'apprentissage et la comparaison sociale.

Bibliographie :

Buègue, L., & Desrichard, O. (2013). *Traité de Psychologie sociale*. Bruxelles : De Boeck.

Yzerbyt, V. & Klein, O. (2023). *Psychologie sociale*. Bruxelles : De Boeck Supérieur

PLGPPC1E3E - INTRODUCTION AUX NEUROSCIENCES

Responsable : A. EJLASSI

Intervenant.e.s : A. EJLASSI et C. HUCHET

Présentation de l'enseignement

De l'ensemble du fonctionnement du corps humain, le cerveau reste le grand inconnu. Cette « machine cérébrale » merveilleuse qui consomme près de 25% de notre énergie, nous permet la perception de notre environnement et l'adaptation à ses changements. Il pense, il code, il décide, il apprend et il mémorise, il gère nos émotions et nos fonctions cognitives, il se trompe et il corrige... Le cerveau est une structure biologique qui suscite depuis longtemps l'intérêt de milliers de scientifiques et son fonctionnement reste encore mal connu et interrogateur. Les neurosciences, disciplines dédiées à l'investigation des mystères du système nerveux, occupent aujourd'hui une place centrale dans les domaines de la biologie ou de la médecine mais aussi au sein de la société. Ce module sera pour l'étudiant.e, l'occasion de découvrir le cerveau autour de deux axes : de l'histoire des neurosciences au développement du cerveau de l'homme de demain, connecté et peut être même augmenté et/ou virtuel. L'enseignement se concentrera sur la découverte du fonctionnement cérébral et plus largement du tissu nerveux du système nerveux central, il s'inscrira dans une dimension historique mais aussi futuriste. Ce module « Introduction aux neurosciences » se veut être un regard curieux et original sur notre cerveau d'hier, d'aujourd'hui et peut être celui de demain.

Modalités pédagogiques : La principale modalité pédagogique mise en œuvre est celle de l'exposé magistral illustré de faits historiques, de résultats scientifiques récents et de document vidéo.

Bibliographie

Neurosciences De Boeck Editions, Dale Purves, et coll., 6e édition | juin 2019 |

Une bibliographie sera aussi transmise sur les supports de cours *via* MADOC.

Psychologie Disciplinaire 2

PLGPPC2E1A - PSYCHOLOGIE CLINIQUE

Responsable : R. MALO

Intervenant.e.s : E. BUCOURT, R. MALO, S. MEILLERAIS

Présentation de l'enseignement

L'objectif de cet enseignement est de présenter aux étudiant.e.s les grands courants utilisés en psychologie clinique. Dans ce cadre, les courants psychanalytique, cognitivo-comportemental et humaniste-existential seront abordés à travers de leurs apports respectifs au développement de la psychologie clinique.

Bibliographie

Chabrier, L. (2006). Psychologie clinique. Paris : Hachette livre.

Le Borgne, M. & Rommel, D. (2024). Psychologie clinique et psychopathologie (en visuels). De Boeck.

Approche psychodynamique

Freud, S., & Breuer, J. (1894) Etudes sur l'hystérie. Paris : PUF, 1976.

Freud, S. (1986). Cinq leçons sur la psychanalyse. Paris : Payot.

Nasio, J.D. (1994). Introduction aux œuvres de Freud, Ferenczi, Groddeck, Klein, Winnicott, Dolto et Lacan. Rivages.

Approche comportementale, cognitive & émotionnelle (TCCE)

Beck, A.T. (1976). La thérapie cognitive et les troubles émotionnels. Bruxelles : De Boeck.

Callahan, S., Chapelle, F. (2016). Les thérapies comportementales et cognitives, Fondements théoriques et applications cliniques. Paris : Dunod

Approche humaniste-existential

Bernaud, J.L. (2018). Introduction à la psychologie existential. Paris : Dunod.

Rogers, C. (1961). Le développement de la personne. Paris : Dunod.

Yalom, I. (2002). L'art de la thérapie. Paris : Galaade.

Yalom, I. (2008). Le bourreau de l'amour. Paris : Galaade.

Une bibliographie complémentaire sera communiquée en cours.

PLGPPC2E1B - PSYCHOLOGIE COGNITIVE

Responsables : A.-L. GILET

Intervenant.e.s : C. BALLOT, JP. BABIN

Présentation de l'enseignement

Au cours du semestre 2, seront présentées 2 fonctions cognitives : la perception et l'apprentissage. Chaque thématique (6 h CM) sera présentée par 1 enseignant : Mme Ballot pour la perception et M. Babin pour l'apprentissage. Les TDs viennent illustrer les CM pour chacune de ces fonctions.

* Introduction à l'étude de la perception

* Le conditionnement et l'apprentissage : notions et définitions des différentes formes de conditionnement. Du conditionnement classique à l'apprentissage cognitif.

Bibliographie

Roulin, J-L. (dir.) (1998). Psychologie cognitive. Bréal.

PLGPPC2E1C - PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT

Responsable : F. BACRO

Intervenant.e.s :

Présentation de l'enseignement

Objectifs pédagogiques : Il s'agit de poursuivre la découverte des théories (Bruner, Wallon, Bowlby) et d'introduire certains des principaux concepts de la psychologie développementale contemporaine. Les cinq premiers CM sont consacrés à la question du rôle des relations sociales dans le développement de l'enfant à travers la théorie de Vygotski et les travaux de Bruner, la théorie de Wallon et la théorie de l'attachement (Bowlby, 1969). Les apports et limites de ces travaux seront examinés à la lumière des résultats d'études plus récentes en psychologie du développement. En **TD**, un syllabus est distribué au cours de la première séance à chaque étudiant. Les techniques pédagogiques utilisées permettent la consolidation et l'appropriation des connaissances, par la lecture de supports fournis et d'informations à rechercher par l'étudiant afin de développer ses capacités d'observation et sa compréhension du développement de l'enfant. L'objectif pédagogique s'oriente progressivement vers le développement de la capacité à mettre en pratique le savoir disciplinaire et à résoudre des problèmes, contribuant ainsi au développement de compétences préprofessionnelles.

Bibliographie

Cartron, A., & Winnykamen, F. (2004). Les relations sociales chez l'enfant. Paris : Armand Colin.

Chanquoy, L. & Negro, I. (2004). Psychologie du développement. Paris : Hachette.

Harris, M. & Butterworth, G. (2002). Developmental psychology. A student's handbook. Hove & NY : Psychology Press

Laval, V. (2002). La psychologie du développement : modèles et méthodes. Paris : Armand Colin.

Lemaire, P. (1999). Psychologie cognitive. Chapitre 9 : Eléments de développement cognitif : Eléments de développement de la mémoire. Bruxelles : De Boeck.

Slater, A. & Bremner, G. (Eds) (2011). An introduction to developmental psychology. 2nd ed. BPS & Blackwell Publishing Ltd.

Wallon, H. Voir numéro spécial de la revue Enfance : (1993). « Henri Wallon parmi nous » Enfance, 45 (1).

Outre ces références (et celles indiquées au 1^{er} semestre), d'autres indications bibliographiques viendront s'insérer au fur et à mesure.

PLGPPC2E1D - PSYCHOLOGIE SOCIALE

Responsable : E. RENARD

Intervenant.e.s : E.-L. Demoustier , G. Fleury, P. Malola, E. Renard, A. Sapin

Présentation de l'enseignement :

Cet enseignement propose l'acquisition de compétences en psychologie sociale, en abordant la notion de Représentation Sociale.

Objectifs pédagogiques :

Après un bref historique sur les origines de la notion, seront présentées les caractéristiques fondamentales de la Représentation sociale (RS) en lien avec les notions connexes.

Seront exposés ensuite les processus socio-cognitifs qui contribuent à la structuration et à la transformation des RS.

De nombreux exemples serviront d'appui afin d'illustrer la variété des méthodes et des champs d'application.

Compétences développées dans l'UE :

Identifier le concept de représentation sociale comme la résultante d'une reconstruction de la réalité élaborée à travers les échanges sociaux.

Modalités pédagogiques :

CM (6 séances): Exposé magistral et débat.

TD (5 séances): Étude et analyse d'une représentation sociale (du recueil des données à l'analyse et l'interprétation de ces données).

Modalités d'évaluation :

Les savoirs théoriques développés en CM seront évalués au travers d'un QCM lors d'un examen terminal.

Un contrôle continu permettra d'évaluer les notions abordées en TD.

Bibliographie :

Abrieu, J.-C. (1994). Pratiques sociales et représentations. Presses Universitaires de France (Chapitres 1, 2 et 3).

Doise, W., & Palmonari, A. (1986). L'étude des représentations sociales. Delachaux et Niestlé. Halpern, C., & Ruano-Borbalan, J.-C. (s/d) (2004).

Jodelet, D. (1989). Les représentations sociales. Presses Universitaires de France.

Moliner, P., Rateau, P., & Cohen-Scali, V. (Eds.) (2002). Les représentations sociales. Pratiques des études de terrain. Presses Universitaires de Rennes.

PLGPPC2E1F - PSYCHOBIOLOGIE

Responsable de l'UE : Y. CHERAUD et A. EJLASSI

Intervenant.e.s : Y. CHERAUD, A. EJLASSI, P.ZABLOCKI-THOMAS

Présentation de l'enseignement

Ce cours introductif situe la psychobiologie en tant que discipline fondamentale dans le champ de la psychologie. Le cours magistral est une initiation aux neurosciences. Pour l'étudiant qui s'engage dans des études de psychologie, il s'agit d'appréhender l'homme en tant qu'unité psychobiologique. Dans ce contexte, les bases fondamentales et les grands principes de la biologie seront illustrés. Le programme traité, notamment en travaux dirigés, permet à l'étudiant de psychologie de connaître l'organisation du vivant de la cellule à l'organisme et de découvrir son fonctionnement. L'objectif est de comprendre comment notre corps « biologique » influence nos comportements et notre cognition et comment en retour le comportement et la cognition agissent sur les systèmes somatiques. Il permettra à l'étudiant d'appréhender l'importance des relations corps-cerveau afin de comprendre comment nous nous développons, nous apprenons, pourquoi les perturbations cérébrales peuvent être à l'origine de troubles du comportement, d'affections mentales...

Organisation de l'EC

- 6 h CM (Y. Chéraud) :
 - Histoire et Techniques des Neurosciences
- 8 h TD (A. Ejlassi & Y. Chéraud)
 - Tissus et systèmes physiologiques et homéostasie.
- 4 h CM (P. Zablocki-Thomas) :
 - Introduction à la Psychobiologie des Émotions

Modalités administratives d'évaluation

- TD : contrôle continu (CC) **sous forme de QCM et/ou rédactionnel.**
- CM : examen terminal, écrit, sur site, sous forme de QCM.

Bibliographie

Introduction biologique à la Psychologie- G Apicella et al.- Editions Bréal
 Biologie pour Psychologues – J Jolly et al.- Dunod -3^{ème} édition 2019

Compétences Transversales 2

PLGPPA2E2A - ANGLAIS

Responsable : Timea LONHARDT

Intervenant.e.s : Timea LONHARDT, Leslie DE BONT

Présentation de l'enseignement

Le cours d'anglais permettra aux étudiants de s'approprier le vocabulaire spécifique lié aux principaux thèmes explorés au second semestre dans les cours disciplinaires de psychologie, de revoir les bases grammaticales et d'entraîner leurs compétences d'expression écrite et orale en anglais.

Les étudiants sont divisés en demi-groupes A et B qui alternent les cours en présentiel sur le campus (se référer à l'emploi du temps) et les cours à distance sur la page Madoc du cours (MP:PLGPPC2E2A).

Les cours en présentiel seront principalement dédiés à des activités orales et prendront appui sur une série de vidéos présentant des sujets de psychologie (cf. "Presentations & Discussions — directions & videos" sur Madoc). La participation active de tous les étudiants dans les discussions en classe est attendue. Les cours à distance sur Madoc sont construits de manière interactive avec un feedback immédiat permettant aux étudiants de revoir les bases grammaticales et de s'approprier la méthodologie de rédaction de textes académiques en utilisant un vocabulaire approprié. Ces contenus feront l'objet du test écrit à la fin du semestre.

Bibliographie :

French course books adapted students in psychology:

Masse L., Pullin, W., Hugues, E. & Shankland, R. (2026). Anglais pour psychologues (3e édition), Dunod

Lyu, E. & Prudhon, D. (2025), Anglais pour psychologues, DeBoeck

Jallifer-Merlon, C. (2019), Studying Psychology in English. Dunod.

Short, J. (2010). English for Psychology: Course Book. Reading: Garnet Education.

Frangi, A. (1999). L'Anglais de la Psychologie en 1000 Mots. Belin.

Other resources:

Podcasts: to stay up to date with current research in psychology, you may 'like' on your apps these research digest podcasts: All in the Mind (2 different podcasts from BBC, UK & ABC, Australia), Speaking of Psychology (American Psychological Association), PsychCrunch (British Psychological Society)

On campus: Service Universitaire des Langues (SUL), 3rd floor of Nouveau Tertre building (conversation clubs, e-twinning, certifications, reading room) & online language resources: <https://pratiquerleslangues.univ-nantes.fr/e-learning/ressources-libres-en-langues-anglais>

PLGPPA2E2B - STATISTIQUES

Responsable : A. BRARD

Intervenants : A. ALLARD, J.-P. BABIN, C. TOUZE.

Présentation de l'enseignement

Cet enseignement propose une introduction aux statistiques descriptives et inférentielles. Aucune connaissance préalable n'est requise.

Le cours est organisé en cinq chapitres :

(1) décrire et représenter une variable ;

- (2) calculer des indices de tendance centrale (moyenne, percentile, mode) ;
- (3) calculer des indices de dispersion (étendue, écart interquartile, variance, écart-type) ;
- (4) standardiser une variable suivant une loi normale (score z, calculs de probabilités et de quantiles) ;
- (5) estimer une moyenne ou une proportion par un intervalle de confiance.

Organisation

Bibliographie

Degraeve, B. (2022). Statistiques en psychologie et neuropsychologie. Dunod
 Field, A. (2022). L'aventure des statistiques en sciences humaines. De Boeck Supérieur.
 Beaufiles, B. (2016). Statistiques descriptives appliquées à la psychologie. Bréal.
 Beaufiles, B. (2002). Statistiques inférentielles appliquées à la psychologie : exercices résolus. Bréal.

PLGPPA2E2C - OUVERTURE PROFESSIONNELLE 1

Responsable : M. EL HAJ

Intervenant.e.s :

Présentation de l'enseignement

Ces TD ont pour objectif de faire découvrir les débouchés de la psychologie par la réalisation d'une enquête métier. Les étudiants, travaillent en petits groupes à la constitution d'un dossier sur un métier en lien avec leur formation. Ils sont amenés à effectuer des entretiens avec des professionnels pour apporter des informations complémentaires à celles recueillies dans un premier temps par une recherche documentaire. La validation porte sur le dossier.

Objectif pédagogique

Durant cette UE vous allez découvrir les débouchés de votre filière de formation. Les objectifs sont donc de vous guider dans la construction de votre parcours de formation et de vous fournir des bases méthodologiques pour découvrir un métier et enquêter auprès d'un professionnel. A l'issue de cette UE, vous serez capable de :

- ☑ Identifier un besoin d'information et définir sa méthode de recherche.
- ☑ Mener une recherche et une veille d'information.
- ☑ Se repérer dans son environnement informationnel (évaluer ses sources...).
- ☑ Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- ☑ Citer les différents parcours de formation en lien avec la mention psychologie et de Nantes Université.
- ☑ Citer les formations développées à la faculté de Psychologie et leurs débouchés professionnels
- ☑ Maîtriser les différentes techniques de recherches d'informations

Psychologie Complémentaire 2

PLGPPC2E3A - PSYCHOLOGIE CLINIQUE COMPLEMENTAIRE

Responsable : R. MALO

Présentation de l'enseignement

Cet enseignement aura pour objectif de compléter les apports théoriques de l'enseignement de Psychologie Clinique Disciplinaire en présentant l'approche systémique et les courants pluriels et intégratifs.

Bibliographie

Les courants de la psychologie clinique

Bachelart, M. (2017). L'approche intégrative en psychothérapie : anti-manuel à l'usage des thérapeutes. Paris : ESF.
 Chabrier, L. (2006). Psychologie clinique. Paris : Hachette livre
 Durand, M., & Barlow, D. (2007). Psychopathologie : Une perspective multidimensionnelle. Paris : De Boeck.
 Ionescu, S. (2005). 14 approches de la psychopathologie, Paris : Armand Colin.
 Nicolas, S., & Ferrand, L. (2009). Les grands courants de la psychologie moderne et contemporaine. Paris : De Boeck.
 Pervin, L.A., & John, O.P. (2006). Handbook of Personality: Theory and Research. New York: Guilford Press.

Approche systémique

Albernahe, K., & Albernahe, T. (2014). Les thérapies familiales systémiques 4ième ed. Paris : Elsevier Masson.
 Elkaïm, M. (2003). Panorama des thérapies familiales. Paris : Editions du Seuil.

PLGPPC2E3B - PSYCHOLOGIE COGNITIVE COMPLEMENTAIRE

Responsable : C. EVRARD

Présentation de l'enseignement

Dans la continuité de l'enseignement proposé au semestre 1, cet enseignement propose de s'intéresser cette fois-ci à la neuropsychologie clinique. Il s'agira de présenter le rôle du psychologue spécialisé en neuropsychologie, la démarche d'évaluation des troubles cognitivo-comportementaux et la démarche d'une prise en charge rééducative.

Bibliographie

Gil, R. (2018). *Neuropsychologie*. Elsevier Health Sciences.

Seron, X., & Van der Linden, M. (2000). *Traité de neuropsychologie clinique. Tome 1*. Solal.

PLGPPC2E3C - PSYCHOLOGIE DU DEVELOPPEMENT COMPLEMENTAIRE

Responsable : C. Kindelberger

Présentation de l'enseignement

Cet enseignement propose l'acquisition de compétences complémentaires en psychologie du développement, en abordant la question de la construction identitaire et de son évolution au cours de la vie entière. Après une partie introductive visant à mieux cerner le concept d'identité, son évolution au cours de la vie sera présentée via le cadre théorique d'Erikson (1902-1994). Une centration sur la période adolescente et jeune adulte, puis une sur le grand âge, seront ensuite effectuées, en s'appuyant sur les modèles actuels néo-eriksoniens.

Bibliographie

Cannard, C. (2010). Le développement de l'adolescent: L'adolescent à la recherche de son identité. de Boeck.

Claes, M., & Lannegrand-Willems, L. (2014). La psychologie de l'adolescence. Presses de l'université de Montréal.

Erikson, E.H. (1968/1972). Adolescence et crise : la quête de l'identité. Malesherbes : Flammarion.

Une bibliographie complémentaire sera communiquée en cours.

PLGPPC2E3D - PSYCHOLOGIE SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Responsables : E. RENARD

Présentation de l'enseignement :

Cet enseignement propose l'acquisition de compétences complémentaires en psychologie sociale, en abordant la question de l'identité sociale.

Objectifs pédagogiques :

Comment l'homme construit son identité et comment il constitue « sa » réalité, telles sont les questions qui seront abordées dans ce cours.

Après une présentation des précurseurs, l'identité sera présentée selon les différents niveaux auxquels son étude peut renvoyer : intra-individuel (le soi comme concept), inter-individuel (l'identité dans l'interaction), inter-groupal (catégorisation sociale et stéréotypes) et idéologique (les stratégies et techniques identitaires).

Compétences développées dans l'UE :

Identifier le concept d'identité sociale comme l'articulation du psychologique et du social chez un individu : il s'agit d'une notion qui exprime la résultante des interactions complexes entre l'individu, les autres et la société.

Modalités pédagogiques :

CM (4 séances): Exposé magistral et débat.

Modalités d'évaluation :

Les savoirs théoriques développés en CM seront évalués au travers d'un QCM lors d'un examen terminal.

Bibliographie :

Baugnet, L. (1998). L'identité sociale. Paris Presses Universitaires de France (Coll. Les Topos).

Deschamps, J-C. (1999). L'identité sociale. La construction de l'individu dans les relations entre groupes. PUG (Coll. Vies sociales).

Halpern, C., & Ruano-Borbalan, J-C. (2004). Identité(s): l'individu, le groupe, la société. Auxerre : Editions Sciences Humaines.

Camilleri, C., Kastarsztejn, J., Lipiansky, E. [et al.]. Stratégies identitaires, Texte imprimé. Paris PUF (Coll. Psychologie d'aujourd'hui).

PLGPPC2E3E - INTRODUCTION AUX NEUROSCIENCES

Responsable de l'UE : A. EJLASSI

Intervenant.e.s : P. ZABLOCKI-THOMAS, A. EJLASSI

Présentation de l'enseignement

Le cerveau, il pense, il code, il décide, il apprend et il mémorise, il gère nos émotions et nos fonctions cognitives, il se trompe et il corrige... Le cerveau est une structure biologique qui suscite depuis longtemps l'intérêt de milliers de scientifiques et son fonctionnement reste finalement peu connu. Les neurosciences, disciplines dévouées à l'investigation des mystères du système nerveux, occupent aujourd'hui une place centrale dans les domaines de la biologie ou de la médecine mais aussi au sein de la société. Ce module sera pour l'étudiant en psychologie l'occasion de découvrir le fonctionnement du cerveau « pensant » et de ses fonctions supérieures. Des notions du fonctionnement du cerveau et de l'être humain dans un contexte de relation avec les microorganismes seront introduites. Une session cours "conférence" sera aussi là pour illustrer un thème d'actualité des neurosciences. Ce module « Introduction aux neurosciences » se veut être un regard curieux et original sur le fonctionnement cérébral humain et ses interactions avec des éléments de l'environnement.

Bibliographie

Neurosciences, De Boeck Editions, Dale Purves et coll., 6e édition | juin 2019

Une bibliographie sera aussi transmise aux étudiant.e.s via la page MADOC et les supports de cours

Validation, contrôle des connaissances

PRESIDENTE DE JURY : A. EJLASSI

Les modalités de contrôle des connaissances s'inscrivent dans la charte des examens de l'Université de Nantes, votée par les différentes instances de l'Université et s'appliquant à l'ensemble des formations. Des modalités spécifiques à la Licence « Sciences de l'homme et de la société – mention Psychologie » affinent ce dispositif.

Les téléphones portables et les assistants personnels sont strictement interdits pendant les épreuves d'examen (examen terminal et contrôle continu).

Contrôles Continus, Examens Terminaux et Sessions

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par des contrôles dits « continus » (CC) portant principalement sur les TD et par des examens terminaux (ET) portant principalement sur les CM.

Les ET correspondent à des écrits sur table en fin de semestre.

Les CC peuvent prendre différentes formes : écrit sur table, dossier, exposé oral, épreuve en distanciel sur MADOC.

Une épreuve de mi-semestre portant sur le contenu de chaque CM du bloc Disciplinaire a été mise en place. **La date retenue est le vendredi 24/10/24 à 17h.** Cette épreuve qui a le statut d'un Contrôle Continu (CC-QCM à mi-parcours) a un double objectif :

- permettre aux étudiant.e.s de se positionner vis-à-vis des attendus et contenus des enseignements
- orienter les étudiant.e.s vers le tutorat et/ou le parcours accompagné en fonction de leurs profils et de leurs résultats.

Les sessions d'examen concernant les Examens Terminaux (ET) se dérouleront aux périodes suivantes :

Session 1 du semestre 1 => janvier.

Session 1 du semestre 2 => mai .

Session 2 sur les 2 semestres => juin - juillet

Se référer au calendrier dans ce livret pour connaître les périodes d'examens terminaux et consulter les panneaux d'affichage officiels pour connaître les dates et lieux exacts de chaque ET.

Conditions Particulières (ex : situation de handicap)

Les étudiant.e.s ayant des difficultés liées à une situation de handicap permanent ou ponctuel peuvent bénéficier d'un temps de composition supplémentaire lors des CC et des ET.

Il est impératif de s'adresser le plus tôt possible au Service de Santé des Étudiants pour obtenir un certificat médical, impératif pour bénéficier d'aménagements. Un exemplaire de ce certificat médical est à déposer à la scolarité/service des examens pour l'organisation des ET. Un autre exemplaire est à déposer au secrétariat pour l'organisation des CC (sans certificat médical aucun aménagement ne sera mis en place). Les étudiant.e.s composeront pour les ET et les CC en même temps que les autres étudiant.e.s mais seront installé.e.s dans une salle particulière si besoin.

Pour les CC, les étudiant.e.s concernés par ce statut doivent en outre l'indiquer à l'enseignant de leur groupe de TD.

Les étudiant.e.s en situation de handicap doivent signaler tout changement pédagogique au service des examens.

Dans certaines situations, il pourra vous être conseillé de contacter le **Relais Handicap**. Pour bénéficier de premières informations et conseils du Relais Handicap, il n'est pas nécessaire de se faire reconnaître par le médecin en amont. Le Relais Handicap accompagne les étudiant.e.s en situations de handicap en tenant compte de chaque situation particulière et proposer son appui pour bénéficier (d'un logement adapté, d'aides humaines, de droits et dispositifs spécifiques, etc.). Il intervient également en fonction des prescriptions du médecin habilité par le Service de Santé des Étudiants pour mettre en place certaines mesures d'accompagnement facilitant le parcours pédagogique (conseils et aides à la récupération des contenus de cours, sensibilisation du corps enseignant à votre situation particulière etc.).

Relais Handicap

Maison des Services Universitaires de Nantes Université

110 bd Michelet

44322 Nantes Cedex 2

Relais.handicap@univ-nantes.fr

Stéphane BRUNAT – coordinateur : 02.40.37.10.36

Nathalie DREAN – coordinatrice adjointe : 02.40.37.10.35

Typhanie LEROUX – Référente PASDA (Pôle Accessibilité et de Sensibilisation à la Déficiência Auditive) : 02.40.37.10.35

Dans le cadre des aménagements des examens et/ou du rythme des études, votre interlocuteur au sein du pôle Humanités est :

Grégory Loirat

Référent étudiant en situation de handicap

Bureau 79.2 de la scolarité du pôle Humanités

02.53.52.29.18

Handicaps.humanites@univ-nantes.fr

Dispense d'Assiduité

La demande de DA est à faire auprès de la scolarité. **Le statut de DA est accordé pour un semestre.** Un étudiant.e DA au 1^{er} semestre doit renouveler sa demande s'il désire aussi être DA au 2^{ème} semestre.

- Pour les CM : aucun aménagement, l'étudiant.e passe toutes les validations (CC QCM mi-Parcours + ET) dans les mêmes conditions que les autres étudiant.e.s.
- Pour les TD : l'étudiant.e DA n'a pas d'obligation d'assister aux TD et ne les valide pas sous forme de CC. Cependant, il doit récupérer les contenus afin de les valider en fin de semestre sous forme d'Examen Terminal de TD (**voir modalités d'examen DA pour chaque enseignement sur les syllabus et auprès des enseignant.e.s responsables d'EC**).

Attention, pour les EC, d'ouverture professionnelle et Anglais, l'étudiant.e DA doit s'adresser directement à l'enseignant de son groupe de TD pour connaître les modalités de contrôle (ces contrôles ne sont pas sous forme d'Examen Terminal). Contactez le secrétariat de L1, voir sur Madoc ou dans le livret de l'étudiant afin de connaître vos enseignant.e.s.

Régime Spécial

Les étudiant.e.s doivent passer les examens du premier bloc la première année, et les examens du second bloc la deuxième année.

Le rattrapage des EC du bloc 1 a lieu lors de la seconde session de la première année.

Le rattrapage des EC du bloc 2 a lieu lors de la seconde session de la deuxième année.

Attention : les étudiant.e.s qui ne se présentent pas à la deuxième session de la première année pour les EC du bloc 1 ne pourront pas se présenter à ces EC lors de la session 2 de la deuxième année.

ECTS

Dans le cadre des formations conduisant à la délivrance d'un diplôme national français, les crédits ECTS (European Credits Transfer System) sont affectés aux UE.

Absence À Un Examen

- **Absence à un CC :** l'absence à un CC donne lieu à un zéro d'absence.

AUCUNE EPREUVE DE REMPLACEMENT NE SERA ORGANISEE POUR LES ETUDIANT.E.S ABSENT.E.S AUX CC, MEME SI L'ABSENCE EST JUSTIFIEE.

Deux situations peuvent éventuellement faire exception (avis de décès ou certificat d'hospitalisation) et être examinées par la présidente de jury. ELLE SEULE prendra la décision d'organiser un rattrapage ou non. Pour cela, il est important d'envoyer au plus vite ces justificatifs auprès du secrétariat ET du présidente de jury.

Ces exceptions ne concernent que les EC validés par ET et CC.

- **Absence à un ET :** le traitement de l'absence se fait par un « zéro informatique ».

L'absence à une ou plusieurs épreuves de contrôle des connaissances (CC ou ET) ne peut empêcher ni un calcul de moyenne ni une validation de l'année.

Charte anti-plagiat de Nantes Université

Nantes Université s'est dotée d'une charte anti-plagiat. Cette dernière définit les règles à respecter en matière de plagiat par l'ensemble des étudiant.e.s et universitaires :

La présente Charte a pour objectif de définir les règles à respecter dans la lutte contre le plagiat, qui s'imposent à l'ensemble des membres du corps universitaire (étudiant.e.s, enseignant.e.s-chercheurs, personnels). Nantes Université s'engage à protéger le droit d'auteur afin d'assurer une qualité et une valeur certaine aux diplômes délivrés par l'établissement, tout en garantissant l'originalité des publications pédagogiques et scientifiques de ses personnels enseignant.e.s et/ou chercheurs. L'objectif des travaux effectués par les étudiant.e.s, chercheurs ou personnel universitaires est d'offrir une vision nouvelle et unique sur une thématique ou un sujet.

Le plagiat étant interdit, les étudiant.e.s et personnels s'engagent donc, par la présente Charte, à ne pas en faire.

Qu'est-ce que le plagiat ?

Le plagiat consiste à emprunter l'œuvre originale d'un autre en laissant croire qu'on est l'auteur. Il constitue une reproduction d'une partie ou de la totalité d'une œuvre, d'un article, d'un texte, de toute production littéraire ou graphique même d'une idée sans en mentionner l'auteur ou la source dans les formes appropriées, c'est-à-dire en note de bas de page ou en bibliographie correcte.

Quelle forme peut-il prendre ?

Il existe différentes formes de plagiat : recopier mot pour mot ou effectuer un copier-coller d'un extrait de texte ou d'une œuvre sans mentionner l'auteur, ne pas mettre de guillemets voire une police en italique pour marquer la différence, insérer une image sans en mentionner la source, reprendre le travail effectué par un étudiant (même avec le consentement de ce dernier). Certaines formes peuvent être aggravantes notamment en raison de la finalité du plagiat, comme l'obtention d'une note, d'un diplôme ou grade, ou alors lorsque le texte plagié est destiné à être publié (cas du mémoire ou de la thèse).

Comment utiliser un extrait de texte, un article, une source (etc.) correctement ?

Les reproductions de cours extraits en vue d'illustration, ou à des fins pédagogiques sont en effet autorisées sans nécessité de demander le consentement de l'auteur. Néanmoins, la méthodologie d'un travail universitaire impose un certain formalisme concernant la citation.

Afin d'illustrer un devoir, une copie d'examen, un mémoire ou une thèse, il est nécessaire de faire ressortir la citation dans les formes appropriées. Ainsi, pour citer un auteur, il est nécessaire de mettre des guillemets, voire écrire en italique afin de montrer que l'idée n'est pas personnelle mais provient d'une composition extérieure. Il est ensuite indispensable de rappeler la source de cette citation dans une bibliographie correctement rédigée, mentionnant l'auteur, la date, l'ouvrage ou le lien du site internet, éventuellement le numéro de page si la citation provient d'un ouvrage.

Quelles sanctions en cas de plagiat ?

La loi définit le plagiat comme une contrefaçon, qui est la reproduction d'une œuvre originale sans le consentement de l'auteur. La contrefaçon est considérée comme un délit en vertu de l'article L. 335-2 du Code de la Propriété Intellectuelle. Les auteurs de plagiat peuvent ainsi être l'objet de poursuites judiciaires.

Le manquement à ces principes est passible, pour les étudiant.e.s comme pour les personnels, de sanctions disciplinaires, allant par exemple pour les usagers de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Charte d'usage des IA (Intelligences Artificielles) génératives à la Faculté de psychologie par les étudiant·e·s

Cette charte vise à guider les étudiant·e·s dans leur utilisation des IA génératives. (Les personnels de Nantes Université disposent de leur propre charte d'usage).

Cette charte présente les principes généraux et liste les usages **Autorisés**, **Autorisés avec prudence**, ou **Interdits** dans les différents volets du parcours universitaire : travail des cours, réponse aux évaluations, réalisation de travaux appliqués en recherche, et réalisation de travaux appliqués à des situations cliniques (par exemple en stage).

Les règles décrites dans cette charte s'appliquent à l'ensemble des enseignements et à l'ensemble du parcours étudiant au sein de la Faculté de psychologie.

Vous pouvez également consulter :

- Les principes institutionnels de Nantes Université sur les IA génératives
- L'engagement de non-plagiat et de déclaration d'usage des IA génératives, à joindre aux travaux étudiants faisant l'objet d'une évaluation (dossiers, etc.)

[<https://psychologie.univ-nantes.fr/accueil/reglement-et-modalites-des-controles-de-connaissances-et-de-competences>]

Cette charte peut être consultée directement depuis votre espace Madoc.

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C)

Pour chaque EC du Bloc disciplinaire :

Pour évaluer les TD

- 1 CC pour les assidus ; un ET pour les DA
(1^{er} semestre : coef. 1,8, sauf pour psychophysiologie coef. 0,9)
(2nd semestre : 1 CC coef. 2, sauf pour la psychobiologie 1 CC coef 1)

Pour évaluer les CM

- 1 CC - QCM mi-Parcours
(coef. 0,4, sauf pour psychobiologie coef. 0,2)
- 1 QCM en examen terminal
(1^{er} semestre : coef. 1,8, sauf pour psychobiologie coef. 0,9)
(2nd semestre coef. 2, sauf pour la psychobiologie coef 1)

Pour chaque EC du Bloc complémentaire :

Pour évaluer les CM

- 1 QCM en examen terminal
(coef. 2, sauf pour Introduction aux Neurosciences coef. 1)

Pour le bloc transversal

1er semestre :

Anglais : Dossier pour les assidus et pour les DA

(coef. 1,8) + CC-QCM mi-Parcours (coef. 0,2)

MTU : CC pour les assidus et pour les DA (coef. 1)

2nd semestre :

Anglais : Dossier pour les assidus et pour les DA (coef.1)

Statistiques : CC (coef 0,1) et Examen Terminal (coef. 0,9)

Ouverture professionnelle : Dossier (coef. 1)

Les M3C sont détaillées dans le lien suivant : [Règlements et Modalités des Contrôles de Connaissances et de Compétences](#)

Report des notes

Régime ordinaire

D'une session à l'autre

- Cas du CC :

Les notes de CC (y compris CC QCM mi-Parcours) sont automatiquement reportées d'une session à l'autre, quelle que soit leur valeur. Il n'y a en effet pas de possibilité de rattrapage grâce à une seconde session pour les CC.

SAUF :

- Au premier semestre pour l'EC MTU.
- Au second semestre pour l'EC Ouverture professionnelle.
- Au premier et au second semestre pour l'EC anglais.

- Cas des ET :

L'étudiant doit repasser en seconde session uniquement les examens terminaux des EC (au sein des UE non validées) pour lesquels il a obtenu une note inférieure à 10 sur 20.

Attention : lors des délibérations, le jury tient compte de la présence aux épreuves de rattrapage.

Conformément à l'arrêté Licence, la seconde chance est un droit. L'organisation de la session 2 est assurée par la composante. L'inscription à cette session n'est pas automatique : l'étudiant·e doit en faire la demande selon les modalités fixées par la faculté de psychologie.

La note obtenue à la seconde session d'examen annule et remplace la note obtenue à la première session d'examen. La moyenne à l'EC est recalculée.

D'une année à l'autre

En cas de non-validation de l'année, les notes d'un EC (contrôle continu et examen terminal) appartenant à une UE non validée **ne sont jamais conservées** d'une année sur l'autre. L'étudiant·e doit donc se réinscrire à l'UE non validée et repasser l'ensemble des évaluations (CC et ET) de tous les EC composant cette UE.

Pour les dispensés d'assiduité

Les notes ETDA (Examen Terminal pour Dispensés d'Assiduité) correspondant à la validation des TD, ne sont pas reportées en seconde session. Cela signifie que la note d'examen terminal de seconde session remplace les deux notes de session 1 (la note d'examen terminal et la note ETDA de validation de TD quand il y en a une).

Les règles de report des autres notes sont les mêmes que celles du régime ordinaire.

Pour le régime spécial

Les moyennes des EC de la première année du régime sont « gelées » pendant 1 an (y compris les notes inférieures à 10).
A la fin de la seconde année, le jury délibère sur l'ensemble des résultats.
La compensation intervient en fin de deuxième année du régime.

Validation – capitalisation – compensation – renonciation

Principes généraux des M3C de Licence 1 – Parcours Classique 2025/2026

Sous réserve de validation du conseil de faculté du 18/09/25

1. Une année d'étude est validée dès lors que les 6 blocs sont validés.
2. Un bloc est validé sans compensation si sa moyenne est supérieure ou égale à 10 sur 20.
3. Au sein d'une année, un bloc est validé par compensation avec l'autre bloc de même nature si la moyenne des deux blocs est supérieure à 10 sur 20. La compensation entre 2 blocs de même nature n'est pas possible si la moyenne à l'un des 2 blocs est inférieure à 6 sur 20.
4. Au sein d'un semestre et au sein de l'année, les blocs Disciplinaires et Complémentaires peuvent se compenser. Les compétences évaluées dans les blocs Disciplinaires et Complémentaires de la maquette visent des compétences équivalentes. Toutefois, si la moyenne obtenue à l'un des blocs est inférieure à 6 sur 20 alors la compensation ne s'applique pas entre les blocs.
5. Au sein d'un semestre, le bloc Transversal ne peut se compenser ni avec le bloc Disciplinaire ni avec le bloc Complémentaire. Les compétences évaluées dans le bloc transversal sont différentes de celle évaluées dans les blocs Disciplinaires et Complémentaires.
6. Lorsqu'un bloc est validé (avec ou sans compensation entre blocs), tous les EC constituant ce bloc sont automatiquement validés.
7. Au sein de chacun des 6 blocs, des compensations entre EC sont possibles.
8. La règle générale veut qu'il ne soit pas possible de renoncer à la compensation entre EC sauf cas particuliers détaillés plus bas.
9. Les étudiants doivent se rendre disponibles pendant l'ensemble des périodes des examens terminaux, notamment en cas de modification du calendrier des épreuves durant lesdites périodes.
10. Conformément à l'arrêté Licence, la seconde chance est de droit. Une seconde session d'examen est organisée pour les EC non validés.
11. L'inscription à cette seconde session d'examen n'est pas automatique : l'étudiant doit la demander selon les modalités fixées par la Faculté de Psychologie.
12. L'étudiant doit repasser en seconde session uniquement les examens des EC (au sein des blocs non validés ni directement ni par compensation) pour lesquels il a obtenu une note inférieure à 10 sur 20, et pour lesquels aucun report de note n'est prévu en seconde session.
13. Une fois les notes et résultats de Session 1 arrêtés par le jury, et lorsqu'une note ou un résultat compromet sérieusement les chances de poursuite d'études d'un étudiant, et qu'une seconde session est organisée, celui-ci peut solliciter une renonciation de certaines notes auprès du président du jury, dans les 3 jours après la publication des résultats. Entre les 2 sessions d'une même année, l'étudiant peut donc renoncer à une ou

plusieurs note(s) d'EC obtenue(s) par compensation si une seconde session est déjà prévue dans les M3C et s'il veut la ou les améliorer.

14. La note obtenue à la seconde session d'examen annule et remplace la note obtenue à la première session d'examen. La moyenne à l'EC est recalculée.

15. En cas d'absence à un examen terminal ou à un contrôle continu pour lequel aucun report de note n'est prévu en seconde session, l'étudiant reçoit un zéro d'absence. En cas d'absence à un contrôle continu pour lequel la note est reportée en seconde session, l'étudiant reçoit également un zéro d'absence, sauf présentation d'un justificatif d'absence pour cause de décès d'un proche ou d'hospitalisation en urgence (la recevabilité des justificatifs est laissée à l'appréciation du jury) ; dans ce cas de figure, un examen de rattrapage est proposé à l'étudiant pour ce contrôle continu.

16. Si un ou plusieurs blocs ne sont pas validés à l'issue de la seconde session, l'étudiant ne valide pas son année de Licence. En cas de redoublement, l'étudiant devra repasser l'ensemble des EC des blocs non validés.

17. A l'issue de la Session 2, les redoublants peuvent demander à renoncer au bénéfice de notes ou de résultats qu'ils souhaitent améliorer. L'étudiant peut donc renoncer à une ou plusieurs note(s) d'UE acquises (avec ou sans compensation) s'il veut la ou les améliorer. Il doit établir sa demande au moment de la rentrée, adressée au président du jury de la formation, dans les 7 jours qui suivent la pré-rentrée universitaire.

18. Si la demande de renonciation est acceptée, l'étudiant doit repasser tous les examens (CC et ET) associés à cette UE, que les notes obtenues à ces examens soient inférieures ou supérieures à 10. L'étudiant devra repasser l'ensemble des EC de cette UE, même s'il a obtenu des notes supérieures ou égales à 10 aux CC comme aux ET.

19. A l'issue de la session 2, si l'étudiant souhaite renoncer à une note d'UE au sein d'un bloc comportant des UE validées par compensation, alors il devra aussi renoncer à l'ensemble des notes des UE validées par compensation au sein de ce bloc.

20. A l'issue de la Session 2, si l'étudiant souhaite renoncer à une note d'UE dans un bloc ayant permis la validation par compensation du bloc de même nature, alors il devra aussi renoncer à l'ensemble des UE validées par compensation dans le bloc validé par compensation.

21. Les règles générales d'évaluation pour les étudiants « Programme d'échange international » (document joint) s'appliquent à ce parcours

Principes généraux des MCC de Licence 1 – Parcours Accompagné (PA) 2025/2026

Sous réserve de validation du conseil de faculté du 18/09/25

1. Une année d'étude est validée dès lors que les 6 blocs sont validés.

2. Un bloc est validé sans compensation si sa moyenne est supérieure ou égale à 10 sur 20.

3. Au sein d'une année, un bloc est validé par compensation avec l'autre bloc de même nature si la moyenne des deux blocs est supérieure à 10 sur 20. La compensation entre 2 blocs de même nature n'est pas possible si la moyenne à l'un des 2 blocs est inférieure à 6 sur 20.

4. Au sein d'un semestre et au sein de l'année, les blocs Disciplinaires et Complémentaires peuvent se compenser. Les compétences évaluées dans les blocs Disciplinaires et Complémentaires de la maquette visent des compétences équivalentes. Toutefois, si la moyenne obtenue à l'un des blocs est inférieure à 6 sur 20 alors la compensation ne s'applique pas entre les blocs.

5. Au sein d'un semestre, le bloc Transversal ne peut se compenser ni avec le bloc Disciplinaire ni avec le bloc Complémentaire. Les compétences évaluées dans le bloc transversal sont différentes de celle évaluées dans les blocs Disciplinaires et Complémentaires.

6. Lorsqu'un bloc est validé (avec ou sans compensation entre blocs), tous les EC constituant ce bloc sont automatiquement validés.

7. Au sein de chacun des 6 blocs, des compensations entre EC sont possibles.

8. La règle générale veut qu'il ne soit pas possible de renoncer à la compensation entre EC sauf cas particuliers détaillés plus bas.

9. Les étudiants doivent se rendre disponibles pendant l'ensemble des périodes des examens terminaux, notamment en cas de modification du calendrier des épreuves durant lesdites périodes.

10. Conformément à l'arrêté Licence, la seconde chance est de droit. Une seconde session d'examen est organisée pour les EC non validés.
11. L'inscription à cette seconde session d'examen n'est pas automatique : l'étudiant doit la demander selon les modalités fixées par la Faculté de Psychologie.
12. L'étudiant doit repasser en seconde session uniquement les examens des EC (au sein des blocs non validés ni directement ni par compensation) pour lesquels il a obtenu une note inférieure à 10 sur 20, et pour lesquels aucun report de note n'est prévu en seconde session.
13. Une fois les notes et résultats de Session 1 arrêtés par le jury, et lorsqu'une note ou un résultat compromet sérieusement les chances de poursuite d'études d'un étudiant, et qu'une seconde session est organisée, celui-ci peut solliciter une renonciation de certaines notes auprès du président du jury, dans les 3 jours après la publication des résultats. Entre les 2 sessions d'une même année, l'étudiant peut donc renoncer à une ou plusieurs note(s) d'EC obtenue(s) par compensation si une seconde session est déjà prévue dans les M3C et s'il veut la ou les améliorer.
14. La note obtenue à la seconde session d'examen annule et remplace la note obtenue à la première session d'examen. La moyenne à l'EC est recalculée.
15. En cas d'absence à un examen terminal ou à un contrôle continu pour lequel aucun report de note n'est prévu en seconde session, l'étudiant reçoit un zéro d'absence. En cas d'absence à un contrôle continu pour lequel la note est reportée en seconde session, l'étudiant reçoit également un zéro d'absence, sauf présentation d'un justificatif d'absence pour cause de décès d'un proche ou d'hospitalisation en urgence (la recevabilité des justificatifs est laissée à l'appréciation du jury) ; dans ce cas de figure, un examen de rattrapage est proposé à l'étudiant pour ce contrôle continu.
16. Si un ou plusieurs blocs ne sont pas validés à l'issue de la seconde session, l'étudiant ne valide pas son année de Licence. En cas de redoublement, l'étudiant devra repasser l'ensemble des EC des blocs non validés.
17. A l'issue de la Session 2, les redoublants peuvent demander à renoncer au bénéfice de notes ou de résultats qu'ils souhaitent améliorer. L'étudiant peut donc renoncer à une ou plusieurs note(s) d'UE acquises (avec ou sans compensation) s'il veut la ou les améliorer. Il doit établir sa demande au moment de la rentrée, adressée au président du jury de la formation, dans les 7 jours qui suivent la pré-rentrée universitaire.
18. Si la demande de renonciation est acceptée, l'étudiant doit repasser tous les examens (CC et ET) associés à cette UE, que les notes obtenues à ces examens soient inférieures ou supérieures à 10. L'étudiant devra repasser l'ensemble des EC de cette UE, même s'il a obtenu des notes supérieures ou égales à 10 aux CC comme aux ET.
19. A l'issue de la session 2, si l'étudiant souhaite renoncer à une note d'UE au sein d'un bloc comportant des UE validées par compensation, alors il devra aussi renoncer à l'ensemble des notes des UE validées par compensation au sein de ce bloc.
20. A l'issue de la Session 2, si l'étudiant souhaite renoncer à une note d'UE dans un bloc ayant permis la validation par compensation du bloc de même nature, alors il devra aussi renoncer à l'ensemble des UE validées par compensation dans le bloc validé par compensation.
21. Les règles générales d'évaluation pour les étudiants « Programme d'échange international » (document joint) s'appliquent à ce parcours.

Principes généraux des MCC de Licence 1 – LAS 2025/2026

Sous réserve de validation du conseil de faculté du 17/09/26

Le règlement général des formations PASS et L.AS voté par le conseil académique de Nantes Université le 20 septembre 2024 s'applique.

La Faculté de Psychologie complète ce règlement général par son règlement spécifique pour le parcours L.AS1 Psychologie comme suit :

1. Une année d'étude est validée dès lors que les 6 blocs sont validés.
2. Un bloc est validé sans compensation si sa moyenne est supérieure ou égale à 10 sur 20.
3. Au sein d'une année, les possibilités de compensation sont totales entre EC et/ou UE et entre blocs

4. Lorsqu'un bloc est validé (avec ou sans compensation entre blocs), tous les EC constituant ce bloc sont automatiquement validés.
5. Au sein de chacun des 6 blocs, des compensations entre EC sont possibles.
6. La règle générale veut qu'il ne soit pas possible de renoncer à la compensation entre EC sauf cas particuliers détaillés plus bas.
7. Les étudiants doivent se rendre disponibles pendant l'ensemble des périodes des examens terminaux, notamment en cas de modification du calendrier des épreuves durant lesdites périodes.
8. Conformément à l'arrêté Licence, la seconde chance est de droit. Une seconde session d'examen est organisée pour les EC non validés.
9. L'inscription à cette seconde session d'examen n'est pas automatique : l'étudiant doit la demander selon les modalités fixées par la Faculté de Psychologie.
10. L'étudiant doit repasser en seconde session uniquement les examens des EC (au sein des blocs non validés ni directement ni par compensation) pour lesquels il a obtenu une note inférieure à 10 sur 20, et pour lesquels aucun report de note n'est prévu en seconde session.
11. Une fois les notes et résultats de Session 1 arrêtés par le jury, et lorsqu'une note ou un résultat compromet sérieusement les chances de poursuite d'études d'un étudiant, et qu'une seconde session est organisée, celui-ci peut solliciter une renonciation de certaines notes auprès du président du jury, dans les 3 jours après la publication des résultats. Entre les 2 sessions d'une même année, l'étudiant peut donc renoncer à une ou plusieurs note(s) d'EC obtenue(s) par compensation si une seconde session est déjà prévue dans les M3C et s'il veut la ou les améliorer.
12. La note obtenue à la seconde session d'examen annule et remplace la note obtenue à la première session d'examen. La moyenne à l'EC est recalculée.
13. En cas d'absence à un examen terminal ou à un contrôle continu pour lequel aucun report de note n'est prévu en seconde session, l'étudiant reçoit un zéro d'absence. En cas d'absence à un contrôle continu pour lequel la note est reportée en seconde session, l'étudiant reçoit également un zéro d'absence, sauf présentation d'un justificatif d'absence pour cause de décès d'un proche ou d'hospitalisation en urgence (la recevabilité des justificatifs est laissée à l'appréciation du jury) ; dans ce cas de figure, un examen de rattrapage est proposé à l'étudiant pour ce contrôle continu.
14. Si un ou plusieurs blocs ne sont pas validés à l'issue de la seconde session, l'étudiant ne valide pas son année de Licence. En cas de redoublement, l'étudiant devra repasser l'ensemble des EC des blocs non validés.
15. A l'issue de la Session 2, les redoublants peuvent demander à renoncer au bénéfice de notes ou de résultats qu'ils souhaitent améliorer. L'étudiant peut donc renoncer à une ou plusieurs note(s) d'UE acquises (avec ou sans compensation) s'il veut la ou les améliorer. Il doit établir sa demande au moment de la rentrée, adressée au président du jury de la formation, dans les 7 jours qui suivent la pré-rentrée universitaire.
16. Si la demande de renonciation est acceptée, l'étudiant doit repasser tous les examens (CC et ET) associés à cette UE, que les notes obtenues à ces examens soient inférieures ou supérieures à 10. L'étudiant devra repasser l'ensemble des EC de cette UE, même s'il a obtenu des notes supérieures ou égales à 10 aux CC comme aux ET.
17. A l'issue de la session 2, si l'étudiant souhaite renoncer à une note d'UE au sein d'un bloc comportant des UE validées par compensation, alors il devra aussi renoncer à l'ensemble des notes des UE validées par compensation au sein de ce bloc.
18. A l'issue de la Session 2, si l'étudiant souhaite renoncer à une note d'UE dans un bloc ayant permis la validation par compensation du bloc de même nature, alors il devra aussi renoncer à l'ensemble des UE validées par compensation dans le bloc validé par compensation.
19. Les règles générales d'évaluation pour les étudiants « Programme d'échange international » (document joint) s'appliquent à ce parcours.

Jury

Un jury est nommé par année d'études. Il délibère et arrête les notes des étudiant.e.s à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des EC, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation :

- dès la délibération de la 1^{ère} session (en mai-juin),
- en fin de 2^{nde} session (en juillet).

LE JURY EST SOUVERAIN. Il se réserve la possibilité d'attribuer des points de jury qui s'inscrivent alors sur le procès-verbal (PV).

Le PV est affiché dans les couloirs de la Faculté et disponible sur Internet, à l'issue de la délibération du jury. Il est formellement interdit de dégrader le PV affiché (arrachage, raturage) sous peine de poursuites.

Cas du régime spécial : le jury statue sur la validation de l'année d'études à l'issue des **deux années** universitaires, en appliquant le cas échéant les règles de compensation.

Consultation des copies

Tout étudiant.e a le droit de consulter sa(ses) copie(s) d'examen et de s'entretenir avec le(s) correcteur(s). Cette consultation a lieu dans les jours qui suivent l'affichage des résultats (modalités communiquées au préalable dans le syllabus de l'enseignement en question sur Madoc).

Avertissement : la consultation des copies ne permet en aucun cas l'augmentation d'une note en vue d'acquérir une UE/un EC ou de valider l'année (cette décision relève de la seule compétence du jury), ni l'évaluation de l'enseignement ou de l'enseignant.

Progression

Conditions d'inscription dans l'année supérieure

L'accès est de droit, mais l'inscription se fait dès lors que l'étudiant.e a validé l'ensemble de l'année précédente. La réinscription s'effectue via l'Intranet.

Pour une 3^{ème} inscription dans la même année, il est nécessaire d'effectuer une demande de dérogation.

Transfert

Les étudiant.e.s nantais.es souhaitant intégrer une autre université doivent tout d'abord contacter cette dernière pour connaître sa capacité d'accueil, puis le service de la scolarité Lettres, Langues et Sciences Humaines de l'Université de Nantes pour retirer le dossier requis.

Diplômes et relevés de notes

Obtention du diplôme intermédiaire de DEUG

Sans demande expresse de l'étudiant.e, le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle L, en vue de la délivrance du DEUG.

Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé, d'une part la L1 et d'autre part la L2.

Obtention du diplôme final de Licence

Pour obtenir la Licence, l'étudiant.e doit avoir validé indépendamment la L1, la L2 et la L3, **il n'y a pas de compensation entre les années.**

Délivrance de diplôme, de relevé de notes et des ECTS.

Les diplômes sont disponibles à partir de la mi-décembre au guichet « examens et diplômes » de la scolarité LLSHS.

Les relevés de notes sont disponibles sur l'Intranet dès la délibération du jury (les étudiant.e.s ont accès à leurs 3 dernières années). Ils constituent des documents officiels à conserver. **Il est impératif de les télécharger et de les imprimer (la version officielle est en format PDF)** (pour en disposer rapidement en cas de constitution d'un dossier par exemple).

A l'issue du premier semestre, le président du jury peut, sur demande de l'étudiant.e, délivrer un relevé provisoire de notes et crédits ECTS acquis.

Langues, Culture & Initiative

Pratiquer une activité culturelle et artistique à l'UN

Tentés par une pratique artistique à l'université ? Dans une ambiance conviviale, aux côtés d'artistes, profitez d'une offre d'ateliers ouverts à tous et gratuits tout au long de l'année : écriture, expression et médias, théâtre, graff et fresque, culture numérique, danse contemporaine, vidéo, photo, poésie, rythme et voix, broderie, art et sciences, architecture.

Direction culture et initiatives – 02 72 64 04 48 – ateliers-culture@univ-nantes.fr

La culture à l'Université de Nantes : www.univ-nantes.fr/culture

Pratiquer les langues étrangères à l'université

Le SUL (Service Universitaire des Langues) propose chaque semestre une offre ponctuelle de formations linguistiques ouvertes à tous les étudiant.e.s souhaitant progresser et pratiquer des langues étrangères (anglais, espagnol, allemand, italien, roumain, arabe, chinois, coréen etc...) : formations intensives, ateliers de conversation, remise à niveau, modules d'aide à la rédaction de CV et lettre de motivation en langue étrangère, préparation aux tests de certification (TOEIC, CLES, TOEFL etc.) ou aux séjours d'étude à l'étranger.

Un Centre de Ressources en Langues (CRL) va ouvrir au troisième étage du bâtiment Tertre à l'automne 2018. Dans cet espace dédié à l'apprentissage de langues étrangères, vous trouverez une bibliothèque (manuels, romans, BD, DVD etc.), une salle de visionnage de films ainsi que des postes informatiques pour travail sur plateformes et logiciels en autonomie. Le CRL accueillera toute l'année des groupes de conversations plurilingues, des clubs de lectures, un cinéclub, et divers ateliers linguistiques et culturels.

Pour en savoir plus : <http://www.pratiquerleslangues.univ-nantes.fr/>

Informations pratique

Calendrier Universitaire : 2026 – 2027

	OBJET	DATES	SEMAINE
—	Semaine de rentrée L1	Du 7 au 13 septembre 2026	37
SEMESTRE 1	Période de cours	du 14 septembre au 25 octobre 2026	38-43
	Interruption de cours	du 26 octobre au 1 novembre 2026	44
	Suite des cours	du 2 novembre au 13 décembre 2026	45-50
	Rattrapages/Révisions	du 14 au 20 décembre 2026	51
	Vacances de Noël	du 21 décembre 2026 au 03 janvier 2027	52-53
	Examens session 1 semestre 1	du 04 au 18 janvier 2027	1-2
SEMESTRE 2	Période de cours	du 18 janvier au 28 février 2027	3-8
	Interruption de cours	du 01 mars au 07 mars 2027	9
	Suite des cours	du 08 mars au 18 avril 2027	10-15
	Vacances de printemps	du 19 au 25 avril 2027	16
	Rattrapages/Révisions	du 26 avril au 02 mai 2027	17
	Examens session 1 semestre 2	du 03 mai au 20 mai 2027	18-20
	Corrections, délibérations et affichage des résultats session 1	du 21 mai au 06 juin 2027	20-22
	Examens session 2 semestres 1 & 2	du 14 juin au 27 juin 2027	24-25
	Corrections, délibérations et affichage des résultats session 2	du 28 juin au 11 juillet 2027	26-27

NB : Les semaines 51 (semestre 1) et 18 (semestre 2) ne sont pas des semaines de congés. Les étudiant.e.s peuvent avoir des cours de rattrapage et/ou des contrôles continus.

Coordonnées Des Services

Adresse Université : Faculté de psychologie

Nantes Université
Faculté de psychologie
Chemin de la censive du Tertre
B.P. 81227
44312 NANTES CEDEX 3

SCOLARITE des Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSHS)

(Philosophie, Psychologie, Sciences de l'Education, Lettres Modernes, Lettres Classiques, Histoire, Sociologie, Langues, Géographie)

scolarite.humanites@univ-nantes.fr
02.53.52.29.00

SERVICE SOCIAL

Possibilité de rencontrer une assistante sociale : contacter le Crous.

CROUS Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

2 Bd Guy Mollet - BP 52213
44322 NANTES Cédex 3
Tél. 02.40.37.13.13

SUIO Service Universitaire d'Information et d'Orientation

&

SSE Service de Santé des Étudiants

Maison des Services - SUMPPS
110, boulevard Michelet – BP 32238
44322 - NANTES Cedex 3

Tél. SUIO : 02.40.37.10.00

Tél. SSE : 02.40.37.10.50

Référents de proximité

Trouvez vos ReP'R ! L'accompagnement à la réussite des étudiantes et des étudiant.e.s

Vous n'arrivez plus à suivre les cours ? Vous vous sentez perdu ? Vous ne savez pas comment vous organiser dans vos études ? Vous avez une difficulté et ne savez pas comment la résoudre ?

Si vous avez besoin d'aide, de conseils, ou même tout simplement de faire le point, Gaëlle Hollande, référente de proximité pour la réussite étudiante du Pôle Humanités, est là pour vous recevoir.

Vous avez la possibilité de prendre un rendez-vous pour en discuter et définir les solutions envisageables.

Plus d'informations : <https://www.univ-nantes.fr/etudier-se-former/reussir-son-annee/une-equipe-au-service-de-la-reussite-etudiante>

Abréviations

APS	Activités Physiques et Sportives
ATER	Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche
BS	Bibliothèque Spécialisée
BU	Bibliothèque Universitaire
CC	Contrôle Continu
CM	Cours Magistral
Cycle L	Cycle Licence
Cycle M	Cycle Master
DA	Dispensé d'Assiduité
EC	Elément Constitutif d'une unité d'enseignement
ECTS	European Credits Transfer System
ET	Examen Terminal
ESPE	Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education
HDR	Habilité à Diriger des Recherches
LLSHS	Lettres Langues Sciences Humaines et Sociales
LAS	Licence Accès Santé
MCF	Maître de Conférences
MTU	Méthodologie du Travail Universitaire
PPP	Projet Professionnel Personnalisé
PAST	Professeur Associé Temporaire
PASS	Parcours Accès Santé Spécifique
PR	Professeur
PRAG	Professeur Agrégé
PV	Procès-Verbal
STAPS	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
SUAPS	Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
SUIO	Service Universitaire d'Information et d'Orientation
SUMPPS	Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
TD	Travaux Dirigés
TP	Travaux Pratiques
UE	Unité d'enseignement
UEL	Unités d'Enseignement Libre



psychologie.univ-nantes.fr